

LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 16 MARS 1995

Dans les casernes de Hull

Un incendie érotique

Hull (PC) — Les pompiers de Hull n'ont pas tout à fait réussi à éteindre le feu qui couve toujours dans l'histoire des lignes érotiques.

Le syndicat des pompiers de la ville de Hull annonçait, en conférence de presse, mardi, qu'il rembourserait la facture de 563 \$ relative aux appels effectués au service 1-976 par des employés municipaux.

Mais, mardi soir, le conseil municipal décidait de confier à la direction générale de la Ville le mandat de faire enquête sur la conduite des employés municipaux dans cette affaire, enquête qui devrait durer deux semaines.

Outre, le syndicat, qui avait auparavant annoncé le remboursement de la facture «pour mettre fin une fois pour toutes à cette histoire», a fait savoir qu'il s'accorderait un délai avant de payer.

Il y a environ deux semaines, les autorités municipales apprenaient que 59 appels à des lignes de type 1-976 avaient été effectués par des employés municipaux aux frais de la ville de Hull. 45 de ces 59 appels ont été faits à partir des casernes de pompiers Saint-Raymond et Taché. Le coût total de ces appels s'élève à 563 \$.

«Si le syndicat a décidé de payer la facture, c'est pour éviter que ce soit les contribuables qui soient obligés de le faire. Ce serait inacceptable et injustifiable, a déclaré le président du syndicat des pompiers, Jacques Lemay.

«Nous voulons également mettre fin à cette histoire une fois pour toutes, a poursuivi M. Lemay. Les pompiers de Hull sont, depuis lundi, des victimes de sarcasme et ils subissent des pressions familiales inutiles.

«Nous allons inviter le ou les responsables à rembourser la facture sous le couvert de l'anonymat, a dit M. Lemay. Les pompiers de Hull régleront ce problème ensemble, à l'intérieur du syndicat», a-t-il assuré.

Les lignes 976 et 900 du système téléphonique de l'hôtel de ville de Hull et des casernes de pompiers ont été bloquées, lundi dernier, par Bell Canada.

Producteurs de lait de Saint-Hyacinthe

Ottawa tient un discours contradictoire

Granby (PC) — Réunis à Granby mardi pour leur assemblée générale annuelle, les membres du syndicat des producteurs de lait de la région de Saint-Hyacinthe, à l'aube de l'entrée en vigueur de l'accord sur le GATT en août prochain, ont discuté des compressions gouvernementales en matière d'agriculture.

Constat: le gouvernement tient un discours contradictoire en voulant augmenter le niveau d'exportation de produits laitiers à l'étranger, mais en ne cessant de réduire les subventions aux producteurs.

«Le gouvernement n'a pas une approche stratégique, il a une approche purement mathématique en voulant couper à tout prix», a expliqué le vice-président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau. «On est prêts à faire notre part, mais pour garder notre place sur le marché, le gouvernement devra faire la sienne.»

Actuellement de 5,3 millions \$, le programme fédéral de subventions du contrôle laitier disparaîtra complètement d'ici quatre ans. «Et ça au même moment où les États-Unis investissent 600 millions \$ dans l'ensemble de leurs programmes», dit Marcel Groleau. On coupe, mais on nous dit qu'on veut nous voir plus performants sur les marchés étrangers. Il y a une certaine discordance entre le message et les actions. Nous, on veut que l'argent reste dans les poches des producteurs, pas qu'on en mette dans des programmes favorisant l'exportation.»

Pour ce qui est des subsides accordés aux producteurs de lait, ils seront bientôt réduits de 30 % sur une période de deux ans, soit 5000 \$ en moyenne par ferme. Inévitablement, dit Marcel Groleau, c'est le consommateur qui subira les contrechocs de ces coupures. «Le dernier budget fédéral va toucher de plein fouet les consommateurs dans 2 ou 3 ans, quand les provinces devront s'ajuster en fonction des réductions de transferts», estime Marcel Groleau.

Aéroports régionaux

Des municipalités s'entendent avec Transports Canada

Les services d'intervention d'urgence leur seront transférés dans deux semaines

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

D'ici deux semaines, Transports Canada supprimera les services d'intervention d'urgence de ses aéroports régionaux. Certains aéroports se retrouveront sans pompiers si les municipalités, qui doivent prendre le relais, ne s'entendent pas d'ici là avec l'organisme fédéral.

Les aéroports de Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Baie-Comeau, Sept-Îles, Mont-Joli, Gaspé et celui des îles de la Madeleine perdront leurs pompiers — 27 en tout — le 1er avril prochain. Transports Canada compte ainsi économiser 1,5 million \$.

«Peu importe qu'il y ait entente ou pas, nos services sont retirés», dit Sylvain Lessard, directeur général du groupe des aéroports du Québec. Nous demandons aux municipalités de prendre la relève. Certaines sont prêtes et nous poursuivons les discussions avec d'autres. Le ministre avait annoncé son intention de procéder ainsi lors du dépôt de sa politique nationale des aéroports en juillet dernier.

Il reste à Transports Canada à parler avec les villes de Val-d'Or, Mont-Joli, Baie-Comeau et Sept-Îles. Des pourparlers «qui ne sont pas toujours faciles», selon Sylvain Lessard.

Sept-Îles utilisera les deux semaines qui lui restent pour tenter de négocier avec Transports Canada. «On s'est penchés sur le dossier et on est assez avancés», dit Marcel Blouin, directeur général. Même s'il n'y a pas d'entente, la municipalité ne laissera pas un avion en détresse sans secours.

La situation de vide entre le relais de la municipalité et son service d'urgence ac-

tuellement en place ne semble pas préoccuper Transports Canada qui, dans sa politique, n'exige de tels services que pour «les aéroports les plus importants et les plus achalandés». Aucun avion ne s'est écrasé au Québec depuis une vingtaine d'années. Mais les services d'intervention d'urgence ont régulièrement à mettre l'épaule à la roue. Ainsi, en 1994, il y a eu deux accidents mineurs dans les sept aéroports régionaux. Les services d'intervention d'urgence ont cependant dû se préparer à intervenir 78 fois.

Mont-Joli a pris le parti d'accepter l'offre de Transports Canada bien que la municipalité n'ait pas donné son accord officiel. La municipalité a cependant été obligée de négocier un nouveau contrat d'assurances, moyennant des frais supplémentaires. Il n'y avait qu'un seul pompier en permanence à l'aéroport de Mont-Joli. En cas d'urgence, les pompiers municipaux devaient intervenir.

Mais les pompiers municipaux ne sont pas formés pour intervenir dans un avion ni dans une aérogare. Aussi, Transports Canada offre aux pompiers municipaux une formation de base d'un jour. Ils apprennent les codes d'accès, les façons de communiquer avec la tour de contrôle. Tous les pompiers, sauf ceux de Sept-Îles, ont reçu les cours de Transports Canada.

Une formation trop rapide, selon Val-d'Or, qui estime

qu'il lui en coûtera 15 000 \$ pour donner une bonne formation à ses pompiers.

La municipalité abitibienne rouspète donc. Elle ne voulait pas assurer les services d'urgence à l'aéroport. «Le fédéral se fie maintenant à la ville, comme le fait n'importe quel propriétaire. Nous n'étions pas prêts à ça», dit Guy Faucher, directeur général de la Ville de Val-d'Or. Quatre pompiers sur cinq ont déjà quitté Val-d'Or. L'autre s'en ira à l'échéance du 1er avril.

L'abolition des services d'intervention d'urgence dans les aéroports est le premier coup de ciseau dans le budget des aéroports canadiens. Transports Canada, dans sa politique nationale des aéroports, projette d'en céder la gestion aux municipalités ou au privé d'ici cinq ans. Pour ce faire, le ministre s'est engagé à éliminer les déficits. Une tâche ardue, par exemple à Sept-Îles, où le déficit est de près de 2 millions \$ et les recettes de 824 000 \$.

C'est pourquoi Sept-Îles n'accepte pas

si facilement de se faire imposer des coupes qu'elles n'aurait pas nécessairement privi-

légiées. Elle a demandé à avoir un droit de regard sur la suite. «Nous comprenons qu'il faille couper 20 % du budget cette année, dit Marc Brouillette, président de la

Chambre de commerce de Sept-Îles, mais nous voulons que le ministre des Transports, Doug Young, consulte le milieu quant à la façon de le faire.» Un comité consultatif, chargé d'étudier les coupes et de faire des recommandations, a donc été formé, à la demande du milieu. Il est composé de la municipalité, de la Chambre de commerce et de Transports Canada. Sept-Îles sera peut-être prête à assumer la gestion de l'aéroport. Mais il faudra auparavant négocier ferme et connaître les coûts exacts de l'entretien, des salaires et l'état de l'infrastructure, ce que le ministre ne peut lui fournir pour l'instant. D'autant plus que l'aéroport de Sept-Îles a été construit par un gouvernement qui avait des idées de grandeur. Enorme, il peut accueillir un million de passagers par année, alors qu'à peine 115 000 personnes y transitent.



Des employés du CN prennent charge d'un tronçon de voie ferrée

Le Canadien National qui songeait à privatiser plusieurs voies ferrées, s'est entendu la semaine dernière avec ses employés de la ligne du Nord, afin qu'ils participent à la gestion de leurs 1855 kilomètres de rails. La voie est maintenant ouverte à d'autres ententes du genre qui pourraient donner un coup de pouce au transport de marchandises par train et aux régions qui luttent pour le garder.

Ainsi, grâce à cette entente ratifiée par 67 % des syndiqués, les employés vont gérer et opérer la voie ferrée qui sera considérée comme un chemin de fer d'intérêt local (CFIL). Le CN reste propriétaire des voies et du matériel roulant.

La ligne du Nord, c'est celle qui va du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'Abitibi, en passant par la Mauricie. Elle s'étend de Garneau à Chapais-Chibougamau, bifurque à Chambord vers Arvida. Vers l'ouest, un tronçon dessert Matagami, La Sarre et Rouyn-Noranda.

Les employés doivent cependant faire de nombreuses concessions. 106 d'entre

eux sur 329 seront remerciés grâce à des programmes de départ volontaire ou de retraite anticipée. «Les coupes de postes vont désavantager certains employés mais, avec les programmes d'attrition et de mutation de personnel, il n'y en aura pas tant que ça qui n'auront plus de travail du tout», croit Gaston Desjarlais, président du syndicat des travailleurs unis du transport, section Saguenay-Lac-Saint-Jean. La privatisation nous aurait désavantagée.»

Ceux qui restent subissent une baisse de salaire. Ils sont maintenant payés à l'heure plutôt qu'au millage et doivent effectuer des tâches qui font appel à leur polyvalence.

Les syndiqués craignaient plus que tout une privatisation de la ligne de chemin de fer qui leur aurait fait perdre leurs avantages sociaux. Le CN était prêt depuis le mois de novembre à rendre publique son intention de vendre. Il a suspendu le processus en novembre dernier, à la demande du syndicat. «On a des gens qui ont

vécu la privatisation dans les Maritimes et ils n'ont plus de syndicat», indique Gaston Desjarlais.

C'est pourquoi l'entente actuelle satisfait les syndiqués. «C'était la meilleure chose à faire pour les circonstances», dit M. Desjarlais. Mais si on avait eu à choisir, on aurait gardé la convention antérieure.»

Grâce à la nouvelle entente, les syndiqués pourront se partager les profits de la ligne, réputée rentable. L'entente est d'une durée de cinq ans.

Les syndiqués d'autres lignes regardent avec intérêt l'expérience du CFIL. «On s'attend à une réorganisation de la part du CN d'ici une dizaine de jours», dit Jean Beauchemin, président du syndicat des travailleurs unis des transports, section Bas-Saint-Laurent. Ensuite nous allons voir. Nous n'avons pas demandé à nous asseoir avec le CN pour créer un CFIL. Le CN n'exclut pas la possibilité de répéter l'expérience du CFIL du nord ailleurs.

R. D.

Tournée de la CALQ

Visite de douze villes

LE DEVOIR

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a annoncé hier qu'il entreprendra à la fin du mois la tournée des régions qu'il a déjà reportée deux fois.

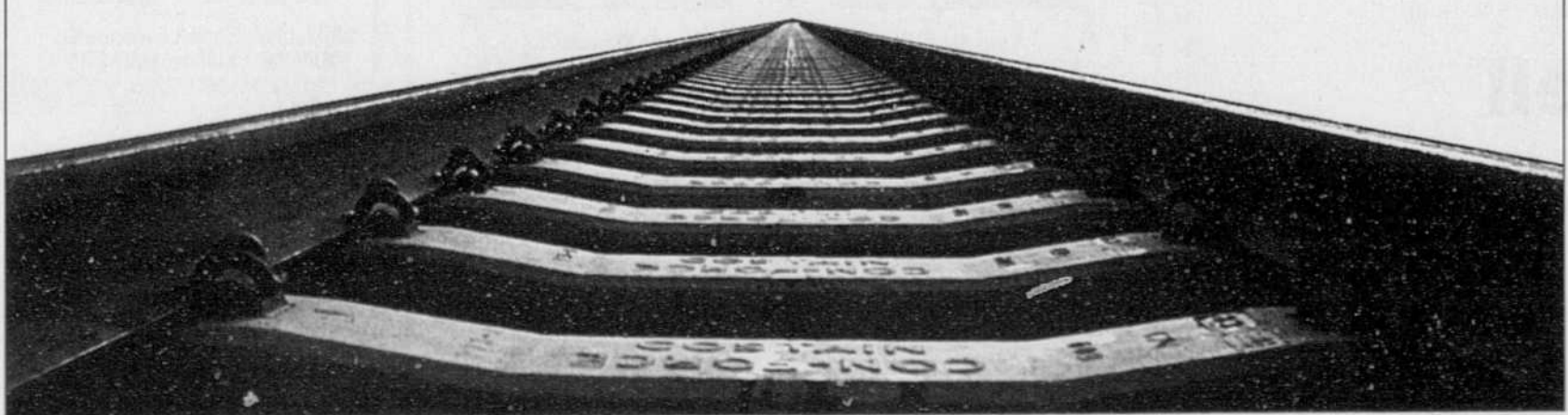
Le CALQ visitera une douzaine de villes du Québec entre le 27 mars et le 13 avril prochain pour consulter les artistes professionnels des différentes régions sur un projet de révision du programme de bourses qui leur sont destinées. Par la même occasion, les dirigeants du CALQ rencontreront les représentants des organismes artistiques qui constituent sa clientèle.

Au cours de sa première année de fonctionnement, le CALQ a revu ses programmes pour les rendre «plus souples, plus accessibles et mieux adaptés aux besoins du milieu».

Pour le CALQ, «cette tournée s'inscrit dans une démarche qui vise à évaluer les besoins spécifiques des artistes et des organismes en région et à identifier les moyens qu'il lui faut prendre pour soutenir encore davantage la création artistique partout au Québec», est-il écrit dans le communiqué de presse.

La tournée prévoit des rencontres à Joliette le 27 mars, Hull le 28 mars, Rouyn le 30 mars, Saint-Jérôme le 31 mars, Chicoutimi le 3 avril, Trois-Rivières le 5 avril, Québec le 6 avril, Granby le 7 avril, Gaspé le 9 avril, Rimouski le 10 avril et Sept-Îles le 11 avril.

Les artistes régionaux sont en grogne contre le CALQ. Ils souffrent d'un manque à gagner évalué à 500 000 \$ dans l'octroi de subventions, depuis la mise sur pied du Conseil, en avril 1994.



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑	↑	↓	↑	↑
+9.54	+28.30	-10.38	+0.08	+0.60
2088.95	4218.84	4038.37	70.83	386.20

ÉTATS-UNIS

Un gouverneur de la Fed flaire un ralentissement

Washington (AFP) — Les signes d'un ralentissement de la croissance économique aux États-Unis commencent à s'accumuler, mais ne permettent pas encore de tirer de conclusion définitive, a déclaré hier Janet Yellen, un des gouverneurs de la Réserve fédérale.

«Si l'on prend tout en considération, les signes d'un ralentissement du rythme d'augmentation de la demande commencent à s'accumuler», a déclaré Mme Yellen devant l'association nationale des économistes d'entreprise à Washington. La consommation est le moteur de la croissance américaine et représente les deux tiers du Produit intérieur brut.

Toutefois, a ajouté le dernier gouverneur nommé par le président Bill Clinton, «il est trop tôt pour dire si un ralentissement est en train de se produire et, si tel est le cas, de quelle am-

pleur est cette décelération». Les perspectives d'évolution de l'inflation sont «excellentes», a estimé Mme Yellen. Il pourrait y avoir bientôt un bref regain d'inflation, lorsque la hausse des prix intermédiaires se répercutera sur les prix à la consommation, mais ce phénomène sera de courte durée, a-t-elle indiqué.

Plus tôt dans la journée, la Réserve fédérale a publié son étude périodique sur l'état de l'économie américaine, dans laquelle elle relève que le rythme de croissance «s'est modéré» au cours des deux derniers mois et que l'inflation reste contenue. La prochaine réunion du Comité de l'Open Market, qui décide toutes les six semaines de la politique monétaire de la Fed, aura lieu le 28 mars. La Fed a imprimé sept tours de vis à sa politique monétaire depuis février 1994, afin de prévenir une surchauffe de l'économie.

Via Rail et ses mécaniciens mettent fin à leurs pourparlers

Les mécaniciens de locomotives ne parlent cependant pas encore de grève

PRESSE CANADIENNE

Via Rail et ses mécaniciens ont mis fin à leurs pourparlers après que des employés eurent refusé de faire des heures supplémentaires, forçant des passagers en partance de Niagara Falls et St. Catharines à prendre l'autocar, mardi soir et mercredi matin.

M. Gilles Hallé, porte-parole de la Fraternité internationale des mécaniciens de locomotive, a soutenu qu'il n'y aurait pas d'arrêt de travail, pour l'instant du moins.

«Nous n'allons nulle part, a-t-il dit. Nous n'irons pas en grève pour le moment.»

Quelque 5000 membres du syndicat travaillent pour le Canadien National, le Canadien Pacifique et Via Rail. Les mécaniciens de CP et de

Via disposent d'un mandat de grève depuis le 2 mars.

Selon M. Hallé, le conflit de travail qui sévit chez CP et qui a mis en lock-out 3200 préposés à l'entretien la semaine dernière n'a rien à voir avec les perturbations survenues à St. Catharines et Niagara Falls.

Il a expliqué que Via n'avait pas assez de mécaniciens, surtout dans la région torontoise, et que ces derniers refusaient parfois le temps supplémentaire, parce que «certains d'entre nous travaillent sept jours par semaine».

Du reste, les conflits de travail qui affectent CP ont bouleversé le service.

Ainsi, Via a dû interrompre son service sur deux voies qu'elles louent à CP, les préposés ne s'étant pas présentés au travail.

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

GTC misera sur le CD-ROM

Groupe Transcontinental y consacrera la moitié de ses investissements

Déterminé à profiter de la croissance du marché du CD ROM, le Groupe Transcontinental réservera la moitié de son programme d'investissements, cette année, à ce seul secteur.

Rencontrant la presse, hier, à Montréal, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société, le président du Groupe Transcontinental (GTC), Rémi Marcoux, a indiqué que son entreprise injecterait 32 millions \$ en 1995 dans le domaine du CD ROM, sur un budget d'investissements total de 67 millions \$.

Ce programme d'investissements accélérés servira notamment à agrandir les deux usines de production de CD ROM, que possède GTC, et qui sont regroupées sous la division Disques Américaine.

L'usine de Miami, en Floride, verra sa surface de plancher augmentée de 28 000 à 68 000 pieds carrés, alors qu'on ajoutera 11 000 pieds carrés aux installations de Drummondville. Notons qu'à Miami, l'usine n'est entrée en exploitation qu'en juillet dernier.

En bout de ligne, la capacité totale de production de CD de GTC sera portée de 350 000 à 450 000 disques par jour (ces chiffres combinent les CD audio et les CD ROM), a fait savoir M. Marcoux.

GTC a également l'intention d'ouvrir deux centres de service aux États-Unis, destinés à la vente de CD ROM. Un premier bureau sera localisé à San Jose, près de San Francisco, alors que le deuxième sera probablement ouvert à Baltimore.

Rémi Marcoux se dit convaincu que le marché du CD ROM est promis à une très forte croissance au cours des prochaines années. Pour illustrer son propos, il a fait remarquer qu'on comptait, en 1992, moins d'un million de personnes possédant des lecteurs de CD ROM aux États-Unis, comparativement à 15 millions l'an dernier.

On estime que quelque 100 millions de personnes aux États-Unis disposeront d'un lecteur de CD-ROM à la fin de la décennie, a-t-il poursuivi.

De plus, a aussi relevé le président de GTC, le nombre de produits vendus sur CD ROM, en Amérique du Nord, s'est accru de 2000 l'an dernier, passant ainsi à 3000.

A ceux qui affichent du scepticisme face au potentiel commercial du CD ROM, M. Marcoux rap-

pelle qu'il avait aussi dû se confronter à certaines réserves en 1975, lorsqu'il s'était lancé dans l'impression de circulaires. «Aujourd'hui, GTC occupe le premier rang dans ce marché au Canada», a-t-il fait valoir.

D'autre part, le président de GTC s'est dit satisfait, jusqu'à maintenant, des efforts de redressement de la division American Signature, aux États-Unis, qui fait dans l'impression commerciale.

Acquise le 1er mars 1994, la société a perdu beaucoup d'argent l'an dernier, mais devrait réaliser un bénéfice net cette année.

Si la société obtient un niveau de rendement satisfaisant, GTC complètera l'acquisition d'American Signature. GTC détient présentement 19,9 % du capital-actions de cette entreprise, avec l'option d'acheter le reste des titres au plus tard le 1er juin 1996.

GTC a déjà injecté 20 millions \$ US pour faire

l'acquisition partielle d'American Signature, et devrait ajouter 55 millions \$ US additionnels pour compléter l'achat.

American Signature regroupe quatre usines, situées en Georgie, au Nebraska, au Tennessee et au Texas.

Le Groupe Transcontinental, qui fait notamment dans l'édition et l'impression de publications ou circulaires de toutes natures, a enregistré l'an dernier un bénéfice net de 20,8 millions \$, sur des revenus de 790,3 millions \$.

La société, qui compte à son service 6500 employés au total, a vu par ailleurs son bénéfice net s'élever à 2,5 millions \$, lors du dernier trimestre terminé le 31 janvier, sur des revenus de 196,8 millions \$. En ce qui a trait au profit net, il s'agit d'une augmentation de 56 % par rapport à la même période l'an passé.



Malo Communications acquiert Megatoon Entertainment

Une autre entreprise québécoise engagée dans le secteur des communications, Malo Communications, annonçait mardi, une incursion dans le secteur des médias interactifs en se portant acquéreur de Megatoon Entertainment, située à Québec. Le prix d'achat n'a pas été dévoilé.

Megatoon Entertainment, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 2 millions \$, se spécialise dans la création de dessins animés interactifs. La société, qui compte 28 employés, s'est notamment distinguée en produisant le premier dessin animé interactif au monde, *Goferwinkel's Adventures*.

En 1993, Malo Communications tirait 75 % de ses revenus de la vente de vidéos destinées à la location. L'an dernier, la proportion des revenus provenant de cette activité, par rapport à l'ensemble des recettes de l'entreprise, a été ramenée à 55 %, en raison de l'augmentation des autres sources de revenus.

D'autre part, avec l'accroissement important du nombre de canaux de télévision anticipé au cours des prochaines années, René Malo, président de l'entreprise, croit qu'il existe là un marché fort attrayant pour son entreprise.

Malofilm Communications possède des droits de distribution sur près de 7000 films.

Parallèlement, Malofilm Communications produira deux nouveaux longs métrages anglophones à gros budget au cours de l'année, et possiblement un autre film en langue française.

Les deux longs métrages anglais seront dotés, chacun, d'un budget variant de 15 à 20 millions \$. Ils porteront les titres: *Turning Blue* et *Body Parts*. Dans le cas de ce second film, M. Malo a précisé qu'il s'agirait d'une histoire ayant trait au trafic des organes humains. C'est Christian Duguay, qui a réalisé le documentaire télévisé sur les jumeaux Dionne, qui agira comme réalisateur pour *Body Parts*. M. Malo n'a pas donné de détails sur *Turning Blue*.

Le tournage des deux films anglais devrait débuter entre juillet et octobre. Dans le cas de la production française, M. Malo s'est montré prudent, expliquant que le projet en était encore à un stade très embryonnaire. Le film serait produit à partir d'un script de l'auteur et cinéaste Claude Fournier.

Si les choses se déroulent bien, le tournage du film pourrait débuter cet automne. Par le passé, Malofilm a notamment produit, en français, les films: *Le déclin de l'empire américain* et *Les portes tournantes*.

PC

Reprise de la circulation transfrontalière

Cette fois, ce sont surtout les Américains qui visitent le Canada

Ottawa (PC) — La circulation transfrontalière entre le Canada et les États-Unis a repris de la vigueur. Cette fois, par contre, ce sont les Américains qui viennent en plus grand nombre au Canada.

Statistique Canada a indiqué hier que le nombre des séjours de moins de 24 heures par les Américains dans notre pays a augmenté de 0,8 % à 1,9 million, en janvier, soit un sommet à ce chapitre depuis décembre 1986. L'agence explique le phénomène par la faiblesse du dollar canadien, dont la valeur s'établissait à 71 cents face à la devise américaine, en janvier. Elle note également que la différence entre les prix de l'essence dans les deux pays s'est rétrécie à environ 10 cents du litre.

Statistique Canada ajoute que le nombre de voyages des Américains au Canada grimpe régulièrement depuis le mois de mai 1993.

La faiblesse du dollar a aussi contribué à la croissance du nombre des étrangers visitant le Canada pour y passer au moins une nuit. Dans ce domaine, l'agence fédérale a noté une hausse de 3 % à 1,4 million, entre décembre et janvier. Il s'agit également d'un sommet depuis février 1988. De ces derniers visiteurs, 22 % venaient d'outre-mer et le reste des États-Unis.

La proportion des visiteurs venant



PHOTO ARCHIVES

Le nombre des séjours de moins de 24 heures par les Américains au Canada a augmenté de 0,8 % en janvier, phénomène que Statistique Canada attribue à la faiblesse du dollar canadien.

d'outre-mer n'a cessé de grimper, alors qu'elle s'établissait à seulement 5 % en 1972, ce qui ne peut que revigorer l'industrie touristique. Statistique Canada rappelle en effet que les visiteurs d'outre-mer restent plus longtemps en sol canadien et y dépensent plus libéralement. Ainsi, en

1993, les visiteurs d'outre-mer ont dépensé 914 millions \$ pour des séjours de plus d'une journée, alors que les Américains dans le même cas ne déboursaient que 343 millions \$.

En janvier toujours, les canadiens ont fait un nombre record de séjours d'au moins une nuit dans les pays

étrangers autres que les États-Unis, soit 297 000 voyages, ce qui représente une hausse de 2 % sur décembre. Il n'en demeure pas moins, toutefois, que la majorité des voyages à l'étranger d'au moins une nuit des Canadiens ont pour destination les États-Unis.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4012	Hong-Kong (dollar)	0,1875
Allemagne (mark)	1,0157	Indonésie (rupiah)	0,000669
Australie (dollar)	1,0939	Italie (lire)	0,000871
Barbade (dollar)	0,7291	Jamaïque (dollar)	0,0479
Belgique (franc)	0,047503	Japon (yen)	0,01578
Bermudes (dollar)	1,4469	Mexique (peso)	0,2347
Béni (real)	1,7131	Pays-Bas (florin)	0,9330
Carabes (dollar)	0,5395	Portugal (escudo)	0,00981
Chine (renminbi)	0,1771	Royaume-Uni (livre)	2,2582
Espagne (peseta)	0,01156	Russie (rouble)	0,000312
États-Unis (dollar)	1,4118	Singapour (dollar)	1,0161
Europe (ECU)	1,8857	Suisse (franc)	1,2444
France (franc)	0,2855	Taiwan (dollar)	0,0562
Grèce (drachme)	0,00653	Venezuela (bolivar)	0,00859

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade
of Metropolitan Montreal



LA TRIBUNE À MONTRÉAL

Déjeuners-causeries 1994-1995

Mardi, 28 mars, à midi
Le Centre Sheraton

Mardi, 4 avril, à midi
Le Méridien Montréal

Conférenciers

Monsieur André LeBel
Président et chef de la direction
Télé globe Canada inc.

Madame Michèle Fortin
Vice-présidente,
Télévision française
Société Radio-Canada



Réservations: Ghislaine Larose (871-4001)

Billet: 45 \$ membre Carnet: 390 \$ membre
52 \$ non-membre 450 \$ non-membre

TPS (7%) et TVQ (6,5%) en sus

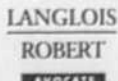
Bell



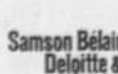
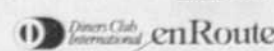
memotec



SNC-LAVALIN



LANGLOIS
ROBERT
AVOCATS



Samson Béclair
Deloitte & Touche



LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances



Yves Brouillette



Claude Dussault

Le conseil d'administration du Groupe Commerce Compagnie d'assurances annonce la nomination de M. Yves Brouillette au poste de Président du conseil et chef de la direction. M. Brouillette occupait auparavant le poste de Président et chef de la direction.

M. Claude Dussault, f.c.a.s., f.i.c.a., est nommé Président et chef des opérations. Il occupe depuis deux ans le poste de Vice-président exécutif et chef des opérations.

Le Groupe Commerce Compagnie d'assurances, dont le chiffre d'affaires est de plus de 350 millions de dollars, fait partie de ING CANADA dont le siège social est à Montréal. ING CANADA compte parmi les principaux groupes d'assurances IARD. Présent dans 49 pays, le GROUPE ING est l'une des plus importantes entreprises de services financiers au monde.

donnez
sang
risque



La Société canadienne de la Croix-Rouge
Services transfusionnels

S.Q.A.



Société
québécoise
de l'autisme

2300, boul. René-Lévesque O.
Montréal, Québec, H3H 2R5
(514) 931-2215

L'autisme est un trouble envahissant du développement qui empêche nos enfants de comprendre correctement ce qu'il voit, ce qu'ils entendent, ce qu'ils ressentent.

Donnez généreusement: 931-2215

Merci.

EN BREF

Québec (PC) — Le Groupe Val Royal a inauguré son premier magasin-entrepôt Réno-Dépot à Québec. Il s'agit du plus vaste du genre au Canada, avec plus de 143000 pieds carrés de superficie et plus de 50000 produits de rénovation de toutes sortes. Val Royal y a investi plus de 20 millions \$ et créé 400 emplois.



ROBIC

DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Tél: (514) 845-7074 Tél: (514) 984-0404

La maîtrise des intangibles

ÉCONOMIE

EN BREF

VIVE LES MAGASINS À RABAIS

Ottawa (PC) — Les ventes dans les magasins à rayons ont augmenté de 0,9 % en janvier par rapport au mois de décembre dernier et de 9,4 % par rapport à janvier 1994, a indiqué hier Statistique Canada. Les ventes dans les magasins à rabais ont grimpé de 21 % sur janvier 1994 à 363 millions \$. Par contre, elles ont chuté de 3,2 % en l'espace d'un an à 354 millions \$ dans les grands magasins.

HAUSSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AUX É.-U.

Washington (AP) — La production industrielle américaine a augmenté de 0,5 % en février, soit un chiffre supérieur aux prévisions des analystes mais inférieur de moitié à la reprise enregistrée à la fin de l'année dernière: 1,1 % en décembre, chiffre révisé. Les économistes prévoient en moyenne une augmentation de 0,2 % pour février. Ils avaient avancé le chiffre de 0,4 % pour janvier alors que la Réserve fédérale a révisé son chiffre à 0,2 %. Cette augmentation porte à 85,7 % le taux d'exploitation des entreprises, le plus élevé enregistré depuis octobre 1979.

CLÉMENT GODBOUT À LA CAISSE

Clément Godbout, président de la FTQ, a été nommé par le gouvernement du Québec membre du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec. M. Godbout succède ainsi à Louis Laberge, l'ex-président de la FTQ, qui a été membre du conseil de la Caisse pendant plus de 25 ans. M. Godbout est le seul représentant syndical à siéger au conseil de cette institution. Il siège aussi au conseil de la Société de développement industriel. En plus de diriger la plus grande centrale syndicale québécoise (470 000 membres), M. Godbout est vice-président du conseil d'administration du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec.

GÉNÉCAN RÉDUIT SES PERTES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1994, Corporation Financière Génécan a enregistré une perte nette totale de 19,4 millions \$ (43 cents par action), comparativement à une perte nette totale de 59,7 millions \$ (1,32 \$ par action) en 1993. La perte sur les activités abandonnées, c'est-à-dire la perte des filiales d'intermédiation financière et fiduciaire vendues en 1992 ou 1993, s'est élevée à 5,9 millions \$ en 1994, comparativement à 11,8 millions \$ en 1993, dont 5,7 millions \$ attribuables au règlement final du solde de prix de vente dû sur la vente en 1992 des actions de General Trust Corporation of Canada. La perte avant impôt sur le revenu sur les activités maintenues s'est chiffrée à 14,9 millions \$ comparativement à 47,6 millions \$ en 1993, sur des revenus de 20,3 millions \$ comparativement à 23,4 millions \$.

SEAGRAM: BÉNÉFICE EN HAUSSE

Seagram a annoncé hier que son bénéfice net avait progressé de 30 % pour passer à 191 millions \$ au quatrième trimestre; il a presque doublé pour s'établir à 736 millions \$ pour l'ensemble de l'exercice terminé le 31 janvier 1995. Le rendement sans précédent de DuPont et la vigueur des activités de la compagnie dans le secteur des vins et spiritueux expliquent ces résultats. Pour l'ensemble de l'exercice, le bénéfice net s'est monté à 736 millions \$ (1,98 \$ l'action) contre 379 millions \$ (1,02 \$ l'action) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est accru de 6 % pour s'inscrire à 6,4 milliards \$.

Les ex-employés de Nationair devront patienter

Le mode de répartition du produit de la liquidation des actifs du transporteur pourrait n'être défini que dans deux ans

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Selon le plus récent bilan, les ex-employés de la défunte Nationair ne doivent pas nourrir d'espoir dans leurs tentatives visant à récupérer leurs réclamations à même la faillite personnelle de Robert Obadia. En revanche, ils peuvent s'en remettre à la somme recueillie de la liquidation des éléments d'actif du transporteur, mais son mode de répartition, contesté par le fisc, ne pourrait être défini que dans deux ans.

À la fin de février, le syndicat pilotant la faillite de Nationair, Richter et associés, avait récupéré environ 3 millions \$ de la liquidation des 39 millions \$ d'actif du défunt transporteur, mort au combat il y a deux ans. À cette enveloppe devrait s'ajouter la somme de 1 million \$ découlant de la liquidation de l'inventaire. Ce serait donc plus que suffisant pour couvrir les réclamations des ex-employés, qui totalisent 2 millions \$.

Et le syndicat, Richter et associés, multiplie les démarches pour récupérer toute somme présumément due à Nationair. C'est ainsi qu'il demeure dans l'attente d'une décision



PHOTO ARCHIVES

À la fin de février, le syndicat pilotant la faillite de Nationair avait récupéré environ 3 millions \$ de la liquidation des 39 millions \$ d'actif du défunt transporteur.

dans la poursuite qu'il a intentée contre six grossistes, ex-partenaires du transporteur. La poursuite porte sur des réclamations totales évaluées à 6 millions \$ mais se heurte à une vive opposition des grossistes, qui s'en remettent au climat invivable dans lequel ils étaient appelés à travailler durant la phase d'agonie de Nationair.

Richter fait également référence aux efforts déployés pour récupérer toute somme due à Nationair par Robert Obadia ou par ses compagnies affiliées. Selon les informa-

tions obtenues, diverses réclamations auraient été l'objet d'un règlement hors cour intervenu récemment pour un montant de 175 000 \$, dont 75 000 \$ payables dans un an.

Au bas mot, le syndicat dispose présentement de quelque 4 millions \$, une somme que se disputent toutefois Revenu Canada (2 millions \$), Revenu Québec (2 millions \$) et les ex-employés (2 millions \$). La créance réclamée par le fisc fédéral pourrait être contrebalancée par un crédit d'impôt à recevoir de 1,8 million \$. Revenu Québec, pour sa part, a vu sa réclamation reléguée au rang des créances ordinaires, donc subordonnée à celle des ex-employés, par un jugement de la Cour supérieure rendu en février 1994. Cette décision a été portée devant la Cour d'appel; une décision finale à ce chapitre n'est pas attendue avant deux ans.

Les ex-employés devront donc s'armer de patience. D'autant plus que leurs interventions, dans la faillite personnelle de Robert Obadia, les placent sur un pied d'égalité avec le fisc. Leurs réclamations contre l'administrateur de Nationair ne sont plus prioritaires.

Air Canada adoptera sous peu le billet électronique

LE DEVOIR

Air Canada proposera vers la fin de 1995 l'achat sans billet d'avion pour les voyages en Amérique du Nord.

Le transporteur emboîtera ainsi le pas au développement de ce nouveau produit, qui vient simplifier les déplacements en fournissant à la clientèle des billets électroniques mémorisés.

«La billetterie électronique permettra aussi au client d'acheter un passage, de modifier ses projets et de se faire rembourser un voyage en passant un simple coup de fil», a ajouté Air Canada, dans son communiqué.

Le client qui aura recours à la billetterie électronique devra appeler Air Canada pour faire sa réservation, préselectionner sa place à bord

et payer à l'aide d'une carte de crédit ou de milles Aeroplan, en échange de quoi il recevra un numéro de confirmation. À l'aéroport, le passager devra présenter une pièce d'identité au comptoir d'enregistrement.

Parcours d'essai

«Air Canada introduira la billetterie électronique à la fin de 1995 sur un parcours d'essai, après quoi de nouvelles lignes seront ajoutées graduellement. La première étape ne s'adressera qu'aux clients qui réserveront directement auprès d'Air Canada», a ajouté le transporteur.

Vers le milieu de 1996, le service sera étendu à la plupart des lignes en Amérique du Nord et accessible aux systèmes de réservations des agences de voyages intéressées.

Regroupement des actions de PWA

Dans un communiqué remis en début de soirée, le conseil d'administration de PWA Corporation, incluant son partenaire American Airlines, a annoncé avoir approuvé un projet de regroupement des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la PWA dans une proportion de une pour 20.

Les détenteurs de ces actions recevront un nouveau titre pour chaque tranche de 20 actions qu'ils possèdent à la date de référence. La valeur des bons de souscription rachetables sera automatiquement redressée pour tenir compte de ce regroupement.

Outre le regroupement, la société demandera aux actionnaires d'approuver un changement de raison sociale de PWA Corporation à Canadian Airlines Corporation.

Dans un autre ordre d'idées AMR Corp., la holding coiffant American Airlines, première compagnie aérienne américaine, a indiqué hier qu'elle comptait réaliser une économie de quelque 93 millions \$ US par an grâce à la réorganisation de son siège social, qui prévoit 900 suppressions d'emploi. Ces estimations s'appuient sur une étude de six mois portant sur les fonctions administratives du siège de la société, a précisé AMR.

Les économies prévues dépassent l'objectif de 75 millions \$ US fixés initialement, a relevé Tim Smith, le porte-parole du groupe.

Sprint ne trouve plus Candice assez «tiguidou» pour le Québec

PRESSE CANADIENNE

L'actrice américaine Candice Bergen s'est fait rattracher au nez par Sprint Canada, qui a préféré passer un coup de fil à des gros canons québécois pour faire mousser à la télé ses services d'appels interurbains.

La société téléphonique a en effet annoncé hier qu'elle lui préférerait la comédienne Dominique Michel, l'animateur radiophonique Jacques Languirand et le champion de ski acrobatique Jean-Luc Brassard.

Selon le président de Sprint Canada, David Parkes, les trois vedettes ont été choisies pour leur franc-parler et la société espère, grâce à eux, frapper un grand coup.

Il a par ailleurs hésité à dire pourquoi Mme Bergen avait été remerciée de la campagne publicitaire québécoise. La vedette de la comédie «Murphy Brown» continuera toutefois d'oeuvrer comme porte-parole de Sprint au Canada anglais.

Il semble que son accent parisien n'ait pas eu l'heur de séduire le public québécois, de même que ses réactions face au «tiguidou» et «mon minou» prononcés par d'autres protagonistes du message publicitaire.

En outre, la campagne de Bell s'est sérieusement démarquée de la concurrence grâce au comédien Benoît Brière et son «Monsieur B».



PHOTO ARCHIVES

Candice Bergen demeure porte-parole de Sprint au Canada anglais.

COUP D'ŒIL BOURSIER

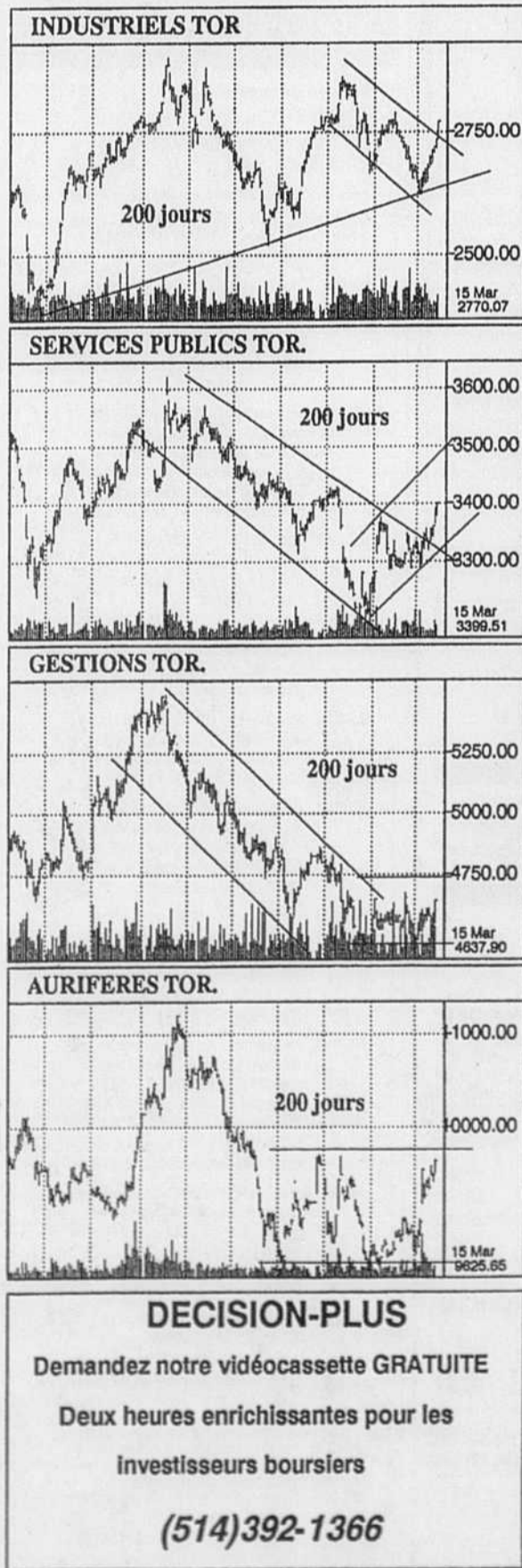
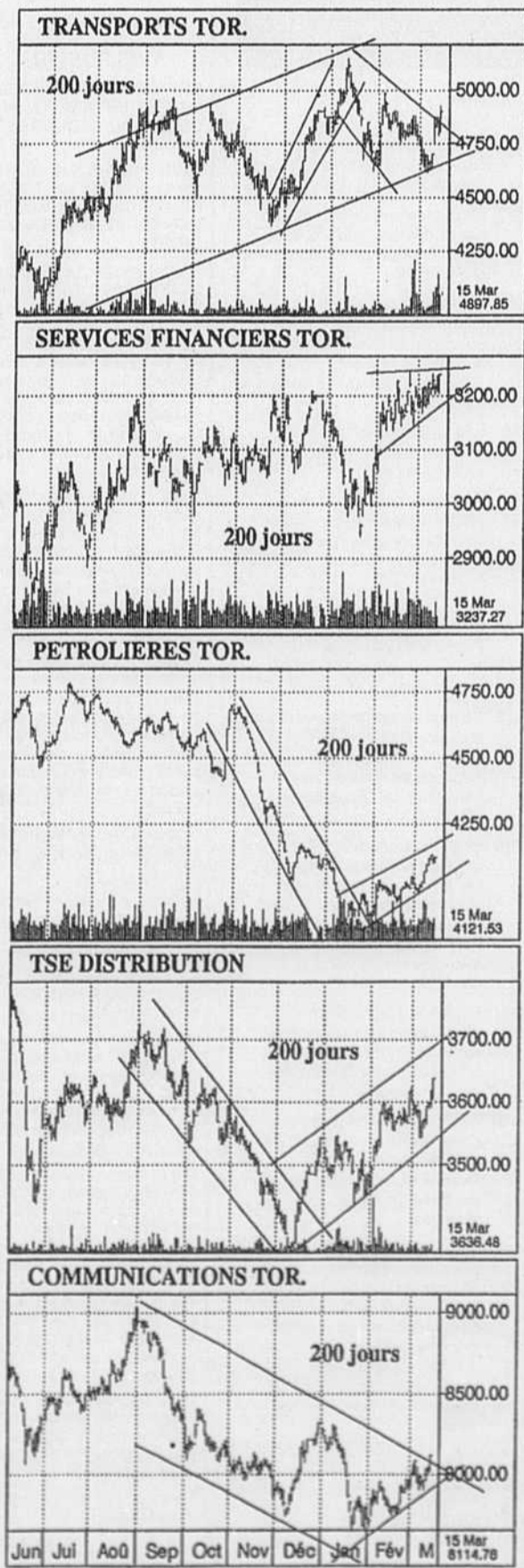
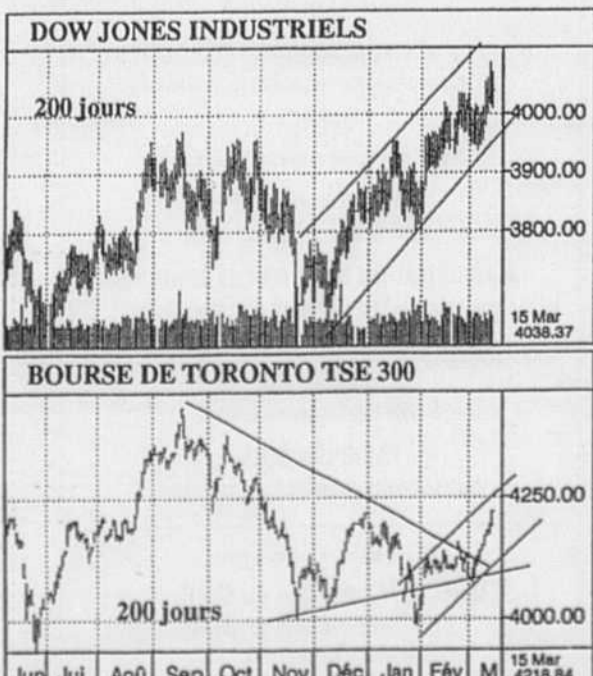
La confiance renaît

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

C'est autour du marché américain de faire une pause pendant que le marché canadien profite d'une poussée de confiance. En effet, bien qu'on trouve encore de tout sur le marché, c'est le poids dans la balance des titres en correction qui amène l'indice industriel américain à ralentir.

À Toronto, le marché garde une certaine vigueur. Presque tous les secteurs, à l'exception des immobilières, adoptent un caractère haussier. Les transports demeurent haussiers depuis le seuil de la tendance haussière. La consommation est restée calme mais la tendance haussière reste pleinement valide. Les services financiers persistent à la hausse au niveau de la résistance de l'année. Les pétroliers continuent faiblement leur ascension. Le détail fait de même mais un peu plus nettement. Les communications traversent à la hausse leur tendance baissière. Les titres industriels sont les plus en demande, traversant à la hausse la formation baissière des deux derniers mois. Biochem, Bombardier, Dofasco, Contl. Pharma Cryosan, et Northern Telecom en sont les principaux responsables. Les services publics maintiennent le revirement haussier mais c'est surtout à cause de Bell. La gestion tente une sortie haussière de la formation horizontale qui démontrait la cécité de sa tendance baissière de l'année. Finalement, les aurifères testent leur résistance à court terme, se refusant à toute correction.

C'est réjouissant de voir que le marché et donc la confiance des investisseurs prennent du mieux. Il faut profiter de ce mouvement mais sélectionner seulement les responsables du mouvement haussier. Il faut toutefois éviter les excès: Comme je le disais hier, on y va par vagues. On sélectionne quelques positions et on attend ensuite la fin du prochain creux pour prendre d'autres positions ou augmenter celles que l'on possède déjà.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)		
BOURSE DE MONTRÉAL						
XXM:Indice du marché	11059	2088.95	+9.54	0.5		
XCB:Bancaire	2297	2529.77	+4.24	0.2		
XCO:Hydrocarbures	1696	1565.39	-5.65	-0.4		
XCM:Mines et métaux	3621	2641.09	+28.14	1.1		
XCF:Produits forestiers	1176	2700.96	+8.68	0.3		
XCI:Bien d'Équipement	3994	2020.34	+40.05	2.0		
XCU:Services publics	1935	1939.71	+8.63	0.4		
BOURSE DE TORONTO						
TSE 35	11753	225.48	+1.27	0.6		
TSE 100	*	257.49	+1.70	0.7		
TSE 200	*	248.16	+1.79	0.7		
TSE 300	31885	4218.84	+28.30	0.7		
Institutions financières	1861	3237.27	+8.47	0.3		
Mines et métaux	1642	3925.66	+39.15	1.0		
Pétrolières	4493	4121.53	-1.39	-0.0		
Industrielles	6633	2770.07	+37.05	1.4		
Aurifères	3968	9625.65	+151.91	1.6		
Pâtes et papiers	2006	4526.40	+22.77	0.5		
Consommation	2263	6776.72	-12.02	-0.2		
Immobilieres	954	1886.93	+53.73	2.9		
Transport	2934	4897.85	+37.56	0.8		
Pipelines	469	3799.53	+9.04	0.2		
Services publics	1116	3399.51	+8.94	0.3		
Communications	1250	8114.76	+78.03	1.0		
Ventes au détail	1150	3636.48	+18.84	0.5		
Sociétés de gestion	1139	4637.90	+51.31	1.1		
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	30643	706.69	+1.49	0.2		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	28062	4038.37	-10.38	-0.3		
20 Transports	4025	1569.38	-7.45	-0.5		
15 Services publics	3241	187.85	-0.85	-0.5		
65 Dow Jones Composé	35328	1348.68	-4.76	-0.4		
Composite NYSE	*	266.15	-0.38	-0.1		
Indice AMEX	*	429.11	-0.72	-0.2		
S&P 500	*	491.88	-1.01	-0.2		
NASDAQ	*	807.38	-0.86	-0.1		
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
GANDALF TECHNO	2699	8.25	5.13	6.00	+0.88	17.2
LAIDLAW INC B	1368	12.00	11.83	11.88	-	-
PWA CP	1363	0.47	0.48	0.47	+0.01	2.2
FPPI LTD	1234	8.00	7.50	7.88	+0.38	5.1
HELIUM CIRCUITS	1075	0.12	0.10	0.11	+0.03	37.5
TECSYN INTL INC	1010	2.80	2.85	2.80	+0.15	5.7
PLACER DOME INC	676	31.75	31.00	31.50	+0.50	1.6
MAPLE LEAF FOODS	913	14.88	14.63	14.75	+0.13	0.9
CDN PACIFIC LTD	910	19.75	19.25	19.75	+0.25	1.3
METHANEX CP	878	13.88	13.63	13.88	+0.38	2.8
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LAIDLAW INC B	643	12.00	11.83	11.88	+0.13	1.1
BK OF NOVA SCOTIA	481	27.25	27.00	27.13	-	-
ORIENT RES INC	431	0.22	0.17	0.19	+0.03	18.8
SOUTHAM INC	421	13.00	12.50	13.00	+0.63	5.1
MSV RESOURCES INC	361	2.00	1.70	2.00	+0.05	2.8
PETRO-CANADA	292	12.00	11.88	12.00	-	-
UNITED DOMINION	289	25.38	25.25	25.25	-	-
MITEL CP	270	6.50	6.38	6.50	-	-
TELLUS CP	265	17.00	16.88	17.00	+0.13	0.8
DYLEX LTD A	258	0.17	0.15	0.16	-	-

DECISION-PLUS
Demandez notre vidéocassette GRATUITE
Deux heures enrichissantes pour les investisseurs boursiers
(514)392-1366

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and letters.

- HORIZONTELEMENT 1- Région de l'abdomen. 2- Petit grizzli. 3- Tronçonner. 4- Convulsion. 5- Agressivité. 6- Sodi-um. 7- Éclisse. 8- Holmium. 9- Abandonner. 10- Plat. 11- Infinitif. 12- Erbium.

Solution d'hier: 1. CALIPEPITE, 2. LITRE, 3. ATLANTE, 4. KANTINE, 5. SIB, 6. TROUVER, 7. HARET, 8. BELLE, 9. TROUVER, 10. MEROU, 11. SIESTE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE. NO: 93-02261-0. VILLE DE JOLIETTE. PARTIE DEMANDEUR. VS. STÉPHANE HÉBERT. PARTIE DÉFENSEUR. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION. Le 28 mars 1995, à 12h00, au no. 108, RUE CHATEL, à LEGARDEUR. Lesdits biens consistent en: 1. Automobile Nissan Pulsar 1987. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huisier du District de Joliette. BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 09 mars 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE. NO: 93-02486-0. VILLE DE JOLIETTE. PARTIE DEMANDEUR. VS. ST-JEAN LOUISE, PARTIE DÉFENSEUR. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION. Le 28 mars 1995, à 12h00, au no. 288, RUE ARTHUR SAUVÉ, à ST-HERMAS. Lesdits biens consistent en: 1. Divan et 1 fauteuil en tissu; 1 téléviseur RCA 24" environ; 1 automobile Hyundai Pony 1984. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huisier du District de Joliette. BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 09 mars 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BONAVENTURE, COUR DU QUÉBEC. NO: 105-02-000101-934. C.S.S.G.M. Partie demanderesse, VS. GASTON CASTILLOUX. Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION. Le 28 mars 1995, à 12h00, au no. 288, RUE ARTHUR SAUVÉ, à ST-HERMAS. Lesdits biens consistent en: 1. Divan et 1 fauteuil en tissu; 1 téléviseur RCA 24" environ; 1 automobile Hyundai Pony 1984. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huisier du District de Joliette. BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 09 mars 1995.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: SUZANNE ROY, 119, Lac Maillet, St-Hippolyte, Qc (1) JEAN-PIERRE ROMAIN, 4025, Omer, Laval, Qc (2)

AVIS est par les présentes donné que les sursidés débiteurs ont fait cession de leurs biens les 2 et 3 mars 1995 et que leur première assemblée des créanciers sera tenue le 22 mars à 15h40 et le 24 mars à 9h00 au bureau du syndic.

Montréal, le 16e jour de mars 1995. PAUL B. DAoust, syndic 3270, boul. Langelier # 202 (angle Sherbrooke) Montréal (Québec) H1N 3A6 Tél: 251-4888 Fax: 251-4889

Philips; 1 vidéo Mitsubishi; 1 machine à coudre. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR PETITES CREANCES. NO: 540-32-001493-930. PARTIE DEMANDEUR. VS. FRAN ROY CONSTRUCTION L.TÉE. Partie défenderesse. Le 28ème jour de mars 1995, à 10h00, au 320, A, RUE VALLEE LAVAL DES RAPIDES, Qc, district de LAVAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRAN ROY CONSTRUCTION L.TÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1. Véhicule Ford Ranger, couleur verte, licence FJ2250, 1992, no. série: 1FTCR1GUNT87432. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Montréal, (514) 682-1921. Tél: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

Province de Québec, District de BEAUFORT, COUR DU QUÉBEC. NO: 460-02-000008-955. VITRERIE INSTA-VERRE INC., demanderesse, VS. SAPHIR CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 28 mars 1995, à 11h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au no 80 rue Balmoral, en la cité Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un bureau en mélamine blanche, 3 tiroirs; un fauteuil haut dossier tissu brun, sur roues; une patère blanche en fer; et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Marc Lemay, huissier du district de Longueuil, (514) 465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC. NO: 500-02-011192-940. LES COURTIERS D'ASSURANCES NICHOL L.TÉE, PARTIE DEMANDEUR. VS. JOHN BEAUCHEMSE, PARTIE DÉFENSEUR. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION. Le 27 mars 1995, à 12h00, au no. 207, RUE GEORGES, à LACHÉNAIE. Lesdits biens consistent en: 1. Téléviseur Nec 26" environ; 1 vidéo VHS JVC; 1 divan et 1 fauteuil; 1 fauteuil en similicuir; 1 système de son Technics comprenant: 1 lecteur CD, 1 table tournante, 1 equalizer graphique, 1 synthésateur AMFM, 1 amplificateur et 1 meuble. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND

MAISON, Huisier du District de Joliette. BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 10 mars 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPERIEURE. NO: 700-12-022002-943. CAROLLE RAYMOND procureurs, Partie demanderesse, VS. GILLES COMEAU, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS POUR ARGENT COMPTANT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-023872-919. GEORGES CAMITSIS, Partie demanderesse, VS. FRANCIS ROULEAU, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS POUR ARGENT COMPTANT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

MAISON, Huisier du District de Joliette. BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 10 mars 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPERIEURE. NO: 700-12-022002-943. CAROLLE RAYMOND procureurs, Partie demanderesse, VS. GILLES COMEAU, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS POUR ARGENT COMPTANT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-023872-919. GEORGES CAMITSIS, Partie demanderesse, VS. FRANCIS ROULEAU, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS POUR ARGENT COMPTANT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

MAISON, Huisier du District de Joliette. BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 10 mars 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPERIEURE. NO: 700-12-022002-943. CAROLLE RAYMOND procureurs, Partie demanderesse, VS. GILLES COMEAU, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS POUR ARGENT COMPTANT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-023872-919. GEORGES CAMITSIS, Partie demanderesse, VS. FRANCIS ROULEAU, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS POUR ARGENT COMPTANT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR. DONNE à St-Jérôme, ce 13 mars 1995. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC. NO: 700-02-003355-925. ALUMINIUM J. LABELLE INC., Partie demanderesse, VS. GÉRARD JANSEN, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE LES BIENS, MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS DE LA PARTIE DÉFENSEUR, SAISIS EN CETTE CAUSE, SERONT VENDUS AU 12, PLACE DES LILAS, à BLAINVILLE, le 29 mars 1995, à 10h00 de l'avant-midi, sa voir: 1. Véhicule Hyundai Excel CX. LESQUELS

LE DEVOIR

LES SPORTS

Soccer britannique

Pittsburgh à Québec ce soir

16 saisons professionnelles, 16 tours du chapeau

Une saison de scandales

ARNAUD DAVID
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Cet été, le football anglais rêvait de présenter au monde son nouveau visage, rajeuni et séduisant. À l'automne, il lui a fallu déchanter, abandonner les pages sportives pour celles des faits divers. Ces quatre derniers mois n'ont été qu'une longue succession de scandales: violence, drogue et corruption.

Depuis trois saisons, l'Angleterre du football a tenté de rompre en douceur avec ses habitudes. D'importants chefs d'entreprise, tels que Jack Walker, le président de Blackburn, ancien capitaine d'industrie, John Hall, le riche patron de Newcastle ou Alan Sugar, le directeur d'Amstrad et de Tottenham, ont pris les rênes des grands clubs insufflant un nouvel état d'esprit.

La police a semblé prendre la mesure du hooliganisme. Les stades ont été rénovés et la grande messe païenne du samedi, s'est peu à peu transformée en gentil spectacle familial.

Pour compléter ce tableau idyllique, les gérants des équipes les plus huppées, influencés par «la réussite» d'Eric Cantona à Manchester United, n'ont pas hésité à aller faire «leur marché» aux États-Unis en juillet parmi les bonnes formations de la Coupe du monde.

En septembre, le petit monde du ballon rond pouvait donc se réjouir: son produit était attrayant, les spectateurs se précipitaient aux guichets. Et puis... le 9 novembre dernier l'affaire Grobbelaar éclatait, et faisait apparaître une première lésarde dans la façade ravalée du football anglais.

En raison de la personnalité du gardien de Southampton, de son caractère fantasque, hors norme, le public a pu longtemps croire que les accusations de corruption portées par le journal *The Sun* contre le Zimbabwéen, même si elles s'avéraient justifiées, ne révéleraient qu'un cas isolé.

L'interpellation mardi de John Fashanu, la star d'Aston Villa, et de Hans Segers, le gardien de Wimbledon, permet de penser que d'autres joueurs ont été tentés par l'argent des organisations de paris d'Extrême-Orient.

Ainsi que l'affirmait en novembre Peter Velappan, le secrétaire général de la Confédération asiatique de football (AFC), le cas Grobbelaar pourrait ne constituer «que la partie visible de l'iceberg».

Quelles que soient les conclusions de l'enquête de police sur des matchs truqués, la formidable image dont jouissait le football anglais, a été définitivement spoliée. La saison 1994-95 restera comme celle de tous les scandales et Grobbelaar n'est pas le seul responsable.

Gagner pour annuler

Québec (PC) — Ce n'est pas une question de vie ou de mort, comme le souligne Marc Crawford, mais les Nordiques veulent égaler la série de quatre matchs contre les Penguins de Pittsburgh avec une victoire, ce soir, au Colisée.

«Au plan psychologique, c'est important de les battre advenant que nous les affrontions en séries éliminatoires. Nous ne devons toutefois pas trop centrer les efforts sur cet aspect. Après tout, c'est un match comme les autres», a mentionné l'entraîneur, hier, au sujet du quatrième duel entre les deux équipes en l'espace de quelques semaines.

Avant de se rendre au Forum avec ses adjoints Jacques Martin et Joël Quenneville pour épier les deux prochains rivaux de l'équipe québécoise, Crawford a refusé de dire s'il favorisait le Canadien face aux Penguins.

Par contre, il a ajouté qu'il désireait que l'enjeu de l'affrontement de ce soir soit le premier rang au classement général comme ce fut le cas pour les trois premières rencontres. Or, le Canadien devait l'emporter ou encore annuler pour que cela arrive.

Chez les joueurs, on met plutôt l'accent sur la course au championnat en saison régulière.

«C'est important de gagner une deuxième fois contre eux, mais c'est encore plus important de ne pas perdre du terrain dans la lutte au premier rang», a dit Sylvain Lefebvre.

«En deuxième moitié de saison, l'objectif de l'équipe sera de finir premier au classement général», a renchéri Joe Sakic.

Fait à ne pas négliger, un triomphe des Fleurdelisés priverait les Penguins d'un avantage parce que, selon les règlements, le deuxième facteur après le total de victoires est la fiche entre les deux équipes, pour départager deux équipes à égalité au terme du calendrier.

Comme lors des trois premiers duels au cours desquels 193 lancers et 30 buts ont été réussis, Crawford s'attend à un match enlevé et axé sur l'attaque. «Malheureusement...», a-t-il lancé en souriant.

Le pilote sait que c'est le genre de spectacle dont les amateurs raffolent, mais il souhaite que les Nordiques minimisent les erreurs en défensive comme ils l'ont fait lors de la première visite des Penguins au Colisée.

A cette occasion, les Penguins les avaient étonnés avec une rafale de sept buts en 14 minutes de jeu en deuxième période.

Les Nordiques retirent le 16 de Goulet aujourd'hui, le 16

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Québec — Une carrière de 16 saisons dans les rangs professionnels et de 16 tours du chapeau dans la LNH mérite d'être soulignée de façon particulière le 16 du mois pour l'ex-numéro 16 des Nordiques, Michel Goulet.

Le chiffre évoque quand même un triste souvenir pour Goulet. C'est en effet le 16 mars 1994 que sa carrière a pris fin de façon abrupte dans un coin de patinoire du Forum de Montréal.

La fête de ce soir au Colisée, au cours de laquelle l'organisation des Fleurdelisés retirera son chandail, a donc lieu exactement un an après la sérieuse blessure qu'il a subie à la tête avec les Blackhawks de Chicago.

«Si j'avais su, j'aurais plutôt choisi le numéro 35», lance Goulet à la blague. Plus sérieusement, Goulet admet que l'épreuve qui l'a frappé a été dure à vivre.

«La dernière année n'a pas été facile. C'est presque un miracle si l'accident n'a pas laissé de séquelles. C'est ce que les médecins m'ont dit après mon réveil du coma. Les membres de mon entourage ont eu la frousse. Surtout mon épouse Andrée», raconte-t-il.

Il y a un an donc, Goulet était loin de penser que les Nordiques l'honoreraient de la sorte quelques mois seulement après qu'il eut annoncé sa retraite.

«Je ne réalise pas encore l'ampleur de la fête qu'on a organisée, avoue-t-il. Le téléphone ne dérouge pas. L'intérêt des médias est grand. Il est vrai que retirer le numéro d'un joueur n'est pas une chose qui arrive fréquemment.

«Je serai sûrement nerveux demain (aujourd'hui) quand je verrai mon chandail accroché près de ceux des Jean Béliveau, Marc Tardif et Jean-Claude Tremblay. C'est en grande partie grâce à ces athlètes s'il y a du hockey à Québec. Les Nordiques ont dû apprécier ce que j'ai accompli (945 points en 813 matchs) au cours des 11 saisons que j'ai passées avec eux», ajoute-t-il humblement.

Le dur choc à la tête n'a pas effacé les nombreux souvenirs qu'un des meilleurs ailiers gauches de l'histoire a accumulés au fil de sa carrière chez les professionnels qui a commencé en 1978-1979 avec les Bulls de Birmingham, dans la défunte Association mondiale. Dire qu'on le trouvait trop lent à l'époque où il était dans les rangs juniors avec les Remparts de Québec.

«Ce sera un sentiment particulier de voir son chandail être hissé au plafond du Colisée, mais ce ne sera pas comparable avec le sentiment de jouer, de gagner la Coupe Canada deux fois, de prendre part à la finale de la coupe Stanley avec les Blackhawks ou d'obtenir plus de 500 buts dans la Ligue nationale.

«Il n'y a pas de meilleur moment pour un joueur que lorsqu'il est en uniforme, reprend-t-il. Quand on commence ou on termine une carrière, on ne pense pas aux honneurs individuels ou aux marques d'affection comme celle des Nordiques.»

Entouré de son épouse Andrée, une Charlesbourgeoise, et de ses trois enfants Dominique, Vincent et Nicolas, le patineur de Péribonka qui n'a aucun regret prendra la parole au cours de la cérémonie qui durera une quinzaine de minutes.

FORMULE 1

Sans grade, sans espoir

Paris (AFP) — S'il suffisait d'un changement de règlements pour inverser le rapport des forces, on nourrirait les rêves les plus fous chez Footwork, Simtek, Pacific, Larrousse et Forti à quelques jours du début du Championnat du monde de F1.

Mais voilà. Pour ces «petites écuries», changement ou pas, les lendemains n'autorisent aucun véritable espoir. «On ne pourra malheureusement jamais réussir à donner une totale égalité des chances aux concurrents», rappelle à tout moment Max Mosley, président de la Fédération internationale automobile (FIA). Aujourd'hui surtout, à un moment où, plus que jamais, la recherche de budgets devient un exercice compliqué.

Car la F1, plus encore que toute autre activité, est bien une affaire d'argent. Plus une équipe gagne sur la piste, plus les commanditaires sont nombreux. *A contrario*, les «pauvres», eux, doivent «tirer le diable par la queue», se contenter de miettes insuffisantes pour réunir un budget susceptible d'offrir un fonctionnement «raisonnable».

Aussi l'hiver a été rude pour bon nombre de petites équipes. Lotus, hier écurie illustre, a dû renoncer,

puis coller son nom à la modeste équipe Pacific. Footwork a longuement «galéré», Simtek, trouve le salut en obtenant l'aide de Benetton. Quant à Larrousse, l'écurie française est passé bien près du couperet.

Jean-Paul Driot, patron de DAMS équipe championne de F3000, ayant renoncé à la F1 faute d'un budget conséquent, Larrousse a été sauvé *in extremis* par une solution de location-gérance du «junior team», sans pouvoir envisager toutefois une saison «serenine».

Sans budget, pas de réels développements possibles, pas de progrès, pas d'ambition sérieuse. Et, sans résultat, point de soutien solide, point de collaboration avec un grand constructeur. La bataille se situe simplement au niveau de la survie...

Et chacun veut croire à ce miracle. Eddie Jordan ne s'est-il pas constitué un palmarès honnête? N'est-il pas parvenu en un temps éclair (quatre ans) à changer de statut en bénéficiant d'un accord «inespéré» avec Peugeot, le constructeur motoriste français ayant été «lâchement abandonné» par McLaren au profit de Mercedes peu avant le terme de la saison passée?

Coupe du monde de ski

Street et Alphand couronnés

Bormio (AFP) — L'Américaine Picabo Street et le Français Luc Alphand ont terminé en beauté la Coupe du monde de descente, en s'imposant hier à l'occasion de la dernière épreuve de vitesse de la saison.

Picabo Street, déjà victorieuse à cinq reprises cette saison, et donc assurée de son trophée, a mis un point d'honneur à s'imposer, pour confirmer que ce premier succès d'une Américaine au classement final ne devait rien au hasard.

Luc Alphand était animé du même esprit. Mais le Français, double vainqueur le même jour des deux descentes de Kitzbuehel, ne visait pas directement le globe de cristal récompensant le meilleur spécialiste.

«Je n'y croyais pas trop, disait-il. Sincèrement, je pensais que Ghedina finirait pas s'imposer.»

Alphand, qui voulait d'abord retrouver le chemin du podium, après une fin de saison un peu timorée, fit l'essentiel en se montrant le plus rapide sur cette piste technique, rendue plus difficile par une visibilité moyenne (jour blanc).

Mais d'autres autres skieurs lui apportèrent — involontairement — leur aide, en s'intercalant entre lui et l'Italien. Notamment A.J. Kitt. L'annulation de la descente d'Aspen, il y a quinze jours, avait mis l'Américain très en colère. Il se lança à corps perdu pour se venger et termina sur les talons d'Alphand.

Relégué à la sixième place, Ghedina a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Il avait sans doute commis l'erreur de choisir le dossard n° 1... «Quand Trinkl est arrivé, j'ai pensé que je pouvais gagner, disait-il. Puis, quand Assinger a franchi la ligne, j'ai cru à la victoire. Mais les conditions se sont ensuite améliorées...»

Si la descente masculine a levé l'incertitude (purement mathématique) concernant la victoire finale de l'Italien Alberto Tomba au classement général de la Coupe du monde (ni le Slovène Jure Kosir, ni le Luxembourgeois Marc Girardelli ne peuvent désormais le rejoindre), la descente dames a laissé Vreni Schneider et Katja Seizinger au coude à coude.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi	Toronto à San Jose
New Jersey 4	Ottawa 2
Hartford 6	Islanders 4
Buffalo 2	Florida 1 (P)
Detroit 5	Los Angeles 2
Vancouver 3	Winnipeg 3
Edmonton 6	St. Louis 5
Hier	Washington en Floride
Pittsburgh à Montréal	Dallas à Detroit
Philadelphia à Rangers	Vancouver à Chicago
Anaheim à Calgary	St. Louis à Los Angeles

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est	P	G	P	N	BP	BC	P
Pittsburgh	26	18	6	2	108	84	38
Québec	25	17	5	3	95	61	37
Boston	24	12	10	2	68	58	26
Buffalo	23	10	8	5	53	52	25
Hartford	26	10	13	3	66	72	23
Montréal	24	8	11	5	55	72	21
Ottawa	23	3	16	4	50	76	10

Section Atlantique

Rangers	26	13	10	3	74	66	29
Philadelphia	24	12	9	3	76	69	27
New Jersey	25	10	11	4	66	68	24
Washington	25	9	10	6	61	61	24
Florida	26	10	13	3	61	71	23
Islanders	25	9	13	3	62	75	21
Tampa Bay	26	9	15	2	65	78	20

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale	P	G	P	N	BP	BC	P
Detroit	24	16	6	2	92	52	34
Chicago	25	14	9	2	90	62	30
St. Louis	23	14	8	1	87	65	29
Toronto	26	11	11	4	71	74	26
Dallas	26	10	12	4	79	69	24
Winnipeg	25	9	12	4	72	88	22

Section Pacifique

Calgary	25	11	9	5	80	65	27
Vancouver	24	8	8	8	79	80	24
Edmonton	25	10	13	2	70	88	22
San Jose	22	9	11	2	50	70	20
Los Angeles	24	8	12	4	74	94	20
Anaheim	23	6	15	2	51	88	14

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
100 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO A VENDRE - Bal Harbour, Floride Kenilworth - 2 c.c., 4e étage, ensoleillé, meublé. Contactez Mme Gagné 273-0424 ext. 228 L.V., 9 à 17h.

OUTREMONT, BLOOMFIELD coin Van Home, 4 1/2 (1 c.c.), boiseries, dans bel immeuble restauré. 107.000\$. 273-8077.

OUTREMONT, 3 c.c., vue panoramique, foyer, toit cathédrale, 325.000\$. Également 4 MAGNIFIQUES LOFTS, entre 73.000\$ et 132.000\$ avec seulement 10.000\$ comptant requis. Demandez LOUISE 277-0292.

PLATEAU, Dauphins sur le parc, luxueux 3 1/2 rénov./qual., béton, 6e, électroménagers, pisc., terr., gardien 24h. Métré. Occasion. Pas d'agent. 72.000\$. 274-4650.

VIEUX-LONGUEUIL, MAISON DE VILLE (construction 1992), Ensoleillé, fenestres 3 côtés, foyer combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, terrasse, 2 stationnements, proximité métro, terrain paysagé. 140.000\$. 677-8046 ou 670-2526.

120. LAURENTIDES

STE-AGATHE Site extraordinaire, chalet de montagne à aire ouverte, impeccable, 2 c.c. + Foyer tranquille semi-paysagé, piscine. Soir: 1(819)326-6508.

OUTREMONT Luxueux, 7 pcs, 3 c.c., chauffé, garage, 1200\$, Wilderton, 737-9295.

PARTHENAIS / ST-JOSEPH, 2 X 3 1/2, livres ter mai et ter juillet, Fiancé, piscine double, très tranquille. 527-3898

125 HORS-FRONTIÈRES

MIDI DE LA FRANCE, belle maison style contemporain, tout confort, piscine, piscine 30.000 p.c. 400.000\$. 274-1397.

135 TERRAINS

JOLIETTE 420.000 p.c., résidentiel et multi-logements, maison uni-familiale et éboulée. Idéal pour domaine ou développement domiciliaire. (514)753-4384.

141 PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

MAISON MODERNE, St-Sauveur, sur lac Millers. Eval. à 500.000\$ + 350.000\$ pour maison Upper Westmont. (212)496-4586.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, poêle-foyer. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873.

OUTREMONT, Charmant 3 pièces, très propre, poêle - frigo, élect., chauffage inclus. Entrée privée. Pour avril. 279-6324.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

VIEUX MONTRÉAL, Rue St-Paul ouest, Bâtiment 12.000 p.c., bons revenus. 932-1630.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT, bas de duplex, calme, 5 1/2, très propre, chauffé élect., 695 \$/mois. 385-4040.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL, Construction neuve, coin McGill et la Commune, 5e étage, 900 p.c., 900\$ sans électro., 1 100 avec garage, salle d'exercice, locker. 525-5621.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PERPIGNAN - FRANCE Appartement moderne, 3 c.c., centre-ville, toutes saisons. 650\$ à 750\$/semaine. Soir: 483-1562.

ST-MARTIN, vue panoramique, villa luxueuse, 4 c.c., piscine privée. À partir de 4.000\$/Sem. 592-5800

SUD DE LA FRANCE, Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819) 322-6616.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

VIEUX MONTRÉAL, Rue St-Paul ouest, Bâtiment 12.000 p.c., bons revenus. 932-1630.

OUTREMONT Luxueux, 7 pcs, 3 c.c., chauffé, garage, 1200\$, Wilderton, 737-9295.

PARTHENAIS / ST-JOSEPH, 2 X 3 1/2, livres ter mai et ter juillet, Fiancé, piscine double, très tranquille. 527-3898

450 EMPLOIS DIVERS

URGENT

sollicitation*

Le service de la promotion des abonnements du journal Le Devoir recherche des personnes dynamiques et responsables afin d'exécuter, de nos locaux, un travail de sollicitation téléphonique.

- Description du travail :
- ✓ Sollicitation d'abonnements à partir de listes téléphoniques
 - ✓ Suivi téléphonique auprès de la clientèle du Journal
 - ✓ Sondages (au besoin)
- Exigences:
- ✓ Excellente connaissance du Journal Le Devoir
 - ✓ Expérience pertinente en télémarketing ou domaines connexes
 - ✓ Maîtrise de la langue française
 - ✓ Facilité d'expression, bonne diction

Téléphoner à monsieur Chrystian Guy au 985-3471 du lundi au jeudi de 17h30 à 21h00

LE DEVOIR

* Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes

401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS

Connaissance du marché commercial des produits informatiques et logiciels en C.E.I.

Faites parvenir votre résumé à: CRITERION DESIGN & PROGRAMMING 7575 Transcanada, suite 201, Montréal, Qc. H4T 1V6.

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

DÉMARREZ votre propre entreprise. Territoire protégé, financement garanti disponible, énorme possibilités de revenus. 687-0222.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

COURS D'ART, Aquarelle et dessin, gravure et multimédia pour adultes, adolescents et enfants. Cours de 10 semaines et ateliers intensifs de 1 ou 2 jours. Artiste professionnelle possédant un permis d'enseignement. Dépliants gratuits. Taille: 485-2962.

• CULTURE •

Audiences du CRTC

L'UDA et l'ADISQ au bord de l'autoroute

Les deux organismes demandent la priorité de la programmation canadienne

MANON CORNELLIER
PRESSE CANADIENNE

Les enjeux de l'autoroute de l'information ne sont pas que technologiques mais aussi culturels et c'est le rôle du CRTC de s'assurer que la souveraineté culturelle canadienne ne soit pas menacée.

«L'Union des artistes est d'avis qu'il ne faut surtout pas (...) qu'on privilégie la concurrence entre les systèmes de distribution au détriment de la mission fondamentale des médias électroniques: refléter notre identité culturelle», a déclaré sans détour Serge Turgeon, président de l'UDA, lors de son passage mardi devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

L'Union des artistes veut que le CRTC ait un ensemble de règlements cohérents, stables et uniformes pour tous les distributeurs de signaux télévisuels, que ce soit le câble, le téléphone ou le satellite.

«Toute entreprise qui veut distribuer des contenus audiovisuels au Canada doit être soumise aux mêmes règlements que les autres et doit contribuer équitablement à l'atteinte des objectifs de la Loi de la radiodiffusion, surtout en ce qui concerne la sauvegarde et le renforcement du tissu culturel, politique, social et économique», a ajouté M. Turgeon.

Son organisation, qui représente environ 10 000 artistes, veut qu'Otawa continue à accorder la priorité au développement de la programmation canadienne. Pour y arriver, elle recommande que tous les distributeurs soient obligés de donner priorité à cette programmation et de contribuer financièrement à la production d'émissions d'ici.

L'ADISQ exige des contrôles

De son côté, l'ADISQ (Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo) exige que tous les services qui diffusent les œuvres des autres soient considérés comme des services de radiodiffusion et soient soumis aux contraintes de la loi. Selon Robert Pilon, vice-président aux affaires publiques, on ne peut pas traiter un service de diffusion de musique sur Internet comme on traite les services de réservation de billets d'avion.

L'inexistence de contrôle risque

de faire perdre aux artistes des revenus importants au chapitre des droits d'auteurs alors que la plupart des nouveaux services seront payants, ont souligné les deux organismes.

«Imaginez: ils achètent un disque pour 15,95 \$ et l'achèment ensuite à des centaines de milliers d'abonnés. Il y a là un problème légal, un problème moral et un problème économique», a expliqué M. Pilon à sa sortie.

Les compagnies de téléphone suscitent les plus grandes inquiétudes. L'UDA et l'ADISQ mettent en doute ses intentions en matière de développement de la programmation canadienne.

Selon M. Turgeon, «il faut protéger les acquis du système de la radiodiffusion. Celui-ci ne doit pas être remis en cause par le seul désir d'augmenter les occasions d'affaires des compagnies de téléphone».

«Il y a beaucoup d'ambiguïté dans leur mémoire. Elles jouent sur les mots. Elles disent que si elles font de la radiodiffusion, elles vont se soumettre aux règles existantes, sauf pour tel ou tel service. Nous, on a peur de l'effet de dominos», a dit M. Pilon.

L'ADISQ craint, par exemple, que les compagnies de téléphone transmettent, par téléphone, des services de vidéos musicaux sur demande en provenance des États-Unis.

«Comment faire pour imposer à Musique Plus et à MuchMusic des quotas de contenus canadiens et francophones après cela?», a-t-il demandé.

Le président et chef de la direction de Vidéotron, André Chagnon, qui comparait un peu plus tôt, a lui aussi souligné la nécessité de protéger la culture canadienne face à l'industrie américaine. «Avec des restrictions et des quotas? Oui, il n'y a pas d'autre choix», a indiqué M. Chagnon. Mais il y a un autre élément essentiel à l'équation, dit-il, soit la préservation d'une industrie de la radiodiffusion distincte et vigoureuse.

Pour illustrer l'effet que pourrait avoir l'absence de règles dans un petit marché, MM. Chagnon, Pilon et Turgeon ont rappelé la situation qui prévaut sur les écrans de cinéma et les clubs vidéo, où les produits canadiens sont rarement disponibles.

Folies sans frontières

Le Festival Folie/Culture fait le lien entre le social et le culturel

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT À QUÉBEC

Il n'y a rien comme un hybride pour faire sauter les catégories. Installé plus ou moins confortablement entre le social et le culturel, entre la santé et la création artistique, l'organisme Folie/Culture est un de ces hybrides, tout comme le 4^e festival de ce nom qui débute aujourd'hui.

En réunissant, à la bibliothèque Gabrielle-Roy, conférences sur l'art, sur la politique de santé mentale du Québec, projections de vidéos d'art et de documentaires, ainsi qu'une intervention radiophonique sur les ondes de CKIA-FM, radio Basse-Ville, le Festival Folie/Culture répond bien à son slogan d'«événement sans frontières». Il s'agit pour le public de trouver ce qui lui convient au menu de cette interrogation sur la déviance, l'alternative, la folie et le génie créatif qui cherche, quelque part, la rencontre entre tous ces éléments.

Côté social/santé, l'événement débute aujourd'hui à 15h avec une conférence de Jean Gagné intitulée *Pour un bilan alternatif de la politique de santé mentale*, qui retrace les impacts de cette politique du gouvernement québécois lancée il y a maintenant cinq ans. Vient ensuite à 16h30 un débat sur le thème des pathologies doubles, puis, le lendemain, un débat sur les «personnes polypockées» (c'est-à-dire, une personne vivant, par exemple, des problèmes de toxicomanie, de santé et de violence conjugale), alors que samedi, à 19h, on se penche sur «le contrôle des meutes» et toute la question des jeunes de la rue, pour finalement,

dimanche, traiter de l'art actuel, des passants et des itinérants, en se remémorant le Festival international de Performance organisé par Le Lieu, qui avait lieu au beau milieu du Mail Centre-Ville.

Côté film, on pourra entre autres voir la première, à Québec, de *Yes Sir! Madame*, moyen métrage vidéo de Robert Morin, qui sera présenté en présence de l'auteur demain soir à 20h30. Également au programme, une rétrospective des films de Robert Goupil et un documentaire sur ce cinéaste réalisé par Étienne Desrosiers, le tout en présence des deux réalisateurs, ce soir à 19h30. Dimanche, 19h30, cinq courts métrages d'animation par les Britanniques Brothers Quay — dont un *Street of Crocodiles* inspiré des œuvres de Bruno Schulz — viennent clore l'événement.

Parmi les autres activités culturelles, on aura droit, samedi, à 21h, à une soirée de poésie en tous genres où une vingtaine de poètes passeront de Beckett à la «Réparation de poésie», sur accompagnement d'un trio de musiciens. CKIA-FM 96,1 offrira, pendant ce temps, une couverture en direct du Festival, ce soir, demain et samedi, de 17h à 18h, couverture à laquelle seront intégrés des éléments de l'intervention du groupe Avatar intitulée *Palimpsestes sonores sur territoires magnétiques*.

Histoire d'être aussi géographiquement sans frontières, l'événement connaîtra deux autres volets au cours du printemps. On parlera folie, art et société à Chicoutimi du 6 au 9 avril, puis dans le Bas Saint-Laurent du 11 au 14 mai. On peut trouver de plus amples informations en signalant le 649-8308.

EN BREF

LE MONDE ET LES POCHE

(AP) — Dans son édition de vendredi 17 mars, datée du 18, *Le Monde* fera paraître *Le Monde Poche*, un nouveau supplément mensuel de 16 pages, au format demi-berlinois, exclusivement consacré aux livres au format de poche. *Le Monde Poche* souhaite offrir aux lecteurs le même traitement de l'information et le même service que ceux qu'ils trouvent dans *Le Monde des Livres* et, pour les aider à faire leur choix, la liste des 300 à 400 parutions du mois figurera dans chaque numéro. Ce supplément, dirigé par Martine Silber et placé sous la responsabilité de Josyane Savigneau, sera vendu avec le quotidien sans majoration de prix. Il sera publié chaque milieu de mois dans *Le Monde* du samedi.

LES BEATLES ENREGISTRENT

(Reuters) — L'ancien Beatle Paul McCartney a fait savoir mercredi qu'il avait enregistré avec les deux autres survivants du groupe, George Harrison et Ringo Starr, un disque qui sera mis en vente à la fin de l'année. Cette production sera commercialisée à l'occasion de la diffusion

d'un documentaire de dix heures sur le mythique groupe de Liverpool intitulé *Anthologie des Beatles*. Le communiqué de Paul McCartney a été lu à New York à l'occasion d'une campagne en faveur du Liverpool Institute for the Performing Arts, un établissement financé en partie par le chanteur. «Désolé de ne pas être des vôtres, mais j'ai la meilleure des excuses. Je travaille actuellement en studio sur quelques chansons d'un groupe des années soixante dont vous avez peut-être entendu parler, les Beatles», déclare McCartney. Les trois Beatles ont notamment enregistré une chanson non terminée de John Lennon, *Free As A Bird*, en utilisant la voix de leur camarade, assassiné en 1980.

DISNEY MISE SUR CBS

(AP) — La publication spécialisée *The Hollywood Reporter* affirme que la compagnie Walt Disney s'appête à prendre le contrôle de la chaîne de télévision américaine CBS. Le magazine destiné à l'industrie du cinéma rapporte que Disney s'est alliée avec l'ancien patron du réseau Fox, Barry Diller, et que des pourparlers sérieux sont en cours.

THÉÂTRE

Heiner Müller dirigera le Berliner Ensemble

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le dramaturge Heiner Müller, l'un des derniers monstres sacrés du théâtre est-allemand, va prendre la direction artistique du Berliner Ensemble (BE), le théâtre mythique de Bertolt Brecht, a annoncé hier la direction collégiale de cet établissement.

Cette nomination met un terme à la crise qui ébranlait le Berliner Ensemble depuis plusieurs mois et qui s'est soldée par le départ de la direction collégiale, le 8 mars, du metteur en scène ouest-allemand Peter Zadek. Cette direction collégiale, créée en 1992, ne réunit plus désormais que Heiner Müller, Fritz Marquardt, Peter Palitzsch, qui doit en partir prochainement, et l'actrice Eva Mattes.

Cinq après la réunification, le Berliner Ensemble reflétait deux conceptions du théâtre, celle de Peter Zadek et celle de Heiner Müller qui incarnait la différence de style et de mentalité entre Allemands de l'Est et de l'Ouest.

«Nous avions tous trop d'ego pour fonctionner comme un seul homme», a déclaré Heiner Müller lors d'une conférence de presse. «Plus on apprend à se connaître, et moins l'on s'intéresse l'un à l'autre», a-t-il ajouté.

«La tradition du BE donne la priorité au texte sur les acteurs», a-t-il dit pour expliquer sa différence de style avec l'autre grande personnalité du théâtre qu'est Peter Zadek.

Pour Peter Zadek en revanche, qui privilégie un théâtre sobre, la conception d'Heiner Müller et des autres grands metteurs en scène est-allemands (Einar Schlee, Frank Castorf) est trop abstraite, froide.

«Ce qui me gêne dans le rapport est-allemand à la culture, c'est le côté abstrait, théorique, que je ressens comme misanthrope», a-t-il expliqué après sa démission dans une interview au quotidien *Die Welt*.

Peter Zadek, qui estime le rôle de Heiner Müller trop dominant au sein du Berliner Ensemble, lui a aussi reproché ainsi qu'à ses collègues de Berlin-Est des tendances fascisantes, jouant trop souvent avec les hurlements, l'agitation sur la scène, un théâtre qu'il qualifie de «brutalisant».

Heiner Müller, 66 ans, qui était absent depuis six mois du BE après une opération d'un cancer et un séjour aux États-Unis, a annoncé que la prochaine saison serait marquée par tout un travail sur l'histoire de la RDA et sur le théâtre est-allemand, à travers notamment ses propres textes.

Le BE prépare également une trilogie de Samuel Beckett ainsi qu'une mise en scène à partir d'un texte de Heiner Müller où pourrait jouer Gregor Gysi, le président des communistes rénovateurs est-allemand (PDS) et enfant terrible de la classe politique allemande.

Müller a annoncé également un programme spécifique en 1997-98 pour le 100^e anniversaire de la naissance de Brecht. Revenu d'exil en 1948, Brecht fonda à Berlin-Est la troupe du Berliner Ensemble qui s'installe dans le théâtre du Schiffbauerdamm, à côté de la gare Fridrichstrasse.

A LA TÉLÉ
CE SOIR
NE MANQUEZ PAS

SCOOP

Un autre meurtre est commis et la police soupçonne le psychopathe en liberté. Puis, au cours d'une réception, Sylvie Vézina reconnaît la voix de l'auteur des appels anonymes. *Stéphanie démissionne* du «Scoop» et s'en va chez Roussac. Le grand dénouement approche!

Radio-Canada, 20h

CLAIRE LAMARCHE

Le trio infernal de «Broue», Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier, répond aux questions de Claire Lamarche et du public.

TVA, 21h



M'AIMES-TU?

La déficience intellectuelle dans la famille. Le rôle des parents pour favoriser l'intégration des enfants. Les relations avec les autres membres de la famille.

Radio-Canada, 21h30

PETER JENNINGS REPORTING

Reportage sur la religion aux États-Unis et examen de différentes confessions.

ABC, 21h30



CINÉMA
AU PETIT ÉCRAN

*CAMILLE CLAUDEL

(3) Fr. 1988. Drame biographique de B. Nuytten avec Isabelle Adjani et Gérard Depardieu. Une jeune femme sculpteur finit par être détruite par la passion dévorante qu'elle éprouve pour son art et pour Auguste Rodin.

RQ 21h

SISTER KENNY

(4) É.-U. 1946. Drame biographique avec Rosalind Russell. Une infirmière lutte pour faire admettre une nouvelle méthode de traitement de la poliomyélite.

PBS 23h45

THE CHILDREN'S HOUR

(3) É.-U. 1962. Drame avec Audrey Hepburn. Pour se venger d'avoir été punie, une fillette accuse les directrices de son école de s'être mal conduites.

CTV Minuit

JE VOUS SALUE, MARIE

(4) Fr. 1984. Drame poétique avec Myriem Roussel. Transposition dans un contexte moderne de l'histoire de Marie et Joseph.

TVA Minuit

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

	CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 2 4 6 7 9 9 11 12 13	Les Intrépides	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	Zap	Scoop	Tous pour un / La Vie de Jésus (1/3)	M'aimes-tu?	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Cinéma / LA COMTESSE DE HONG KONG (4) avec S. Loren, M. Brando			
TVA	4 5 6 7 8 9 10 11 13 40	Claire Lamarche / Quelle famille! (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort	Beverly Hills, 90210	Les Héritiers du rêve	Claire Lamarche / Les Comédiens de Broue: Marc Messier, Michel Côté, Marcel Gauthier	Ad Lib / Robert Charlebois, Louise Forestier, François Léveillé	Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:54)						
RQ	15 17 24 30 45	Les Fruittis	As-tu vu ça?	Les 100 Watts	Passé-Partout	Téléservice / Normand D'Amour	Option éducation	Omni Science	Cinéma / CAMILLE CLAUDEL (3) avec Isabelle Adjani, Gérard Depardieu							
TOS	2 4 16 30 35 49	Épicerie en folie-Métro	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Claude Dubois, Marc Labrèche, Catherine Elie	Hockey / Penguins - Nordiques					Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra			
CBC	5 6 4	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	NewsWatch	Health Show	Man Alive	The Nature of Things	North of 60	CBC Prime Time News	News	Larry Sanders Show				
CTV	8 13 12	Oprah (16:00)	Cheers	Roseanne	Newsline	Wheel of... Jeopardy!	Cinéma / THE ROCKFORD FILES: I LOVE L.A. (5) avec James Garner, Joanna Cassidy	ER	CTV News	Nightline	Pulse					
ABC	13	Afterschool Special (16:00)	News	Hard Copy	News	ABC News	Wheel of... Jeopardy!	Extreme	The Commish	Peter Jennings Reporting: In the Name of God	News	Nightline (23:35)				
CBS	3	Basketball (12:10)	Coach	M-A-S-H	News	CBS News	Basketball NCAA / Matches préliminaires / se poursuit jusqu'à 00h30									
NBC	8	Basketball (12:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...									
PBS	5	Aladdin	Ricki Lake			NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Mad About You	Hope and Gloria	Seinfeld	Friends	ER	News	The Tonight Show (23:35)	
CBS	10	Oprah (16:00)	Live at Five	Inside Edition		American...	Extra...				Cheers					
NBC	33	Ghostwriter	Carmen...	Bill Nye	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Burt...	Birds of the Backyard	Lawns and Gardens (21:10)	Over America (22:10) / Cinéma / SISTER KENNY (4) (23:45)						
ABC	57	Carmen...	Bill Nye	Ghostwriter	ITN News	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour	Nova / The Universe Within		Internet Show	Yes, Prime...					
CBS	24	Beverly Hills, 90210	Global News				Current Affair	E.T.	Mad About You	Seinfeld	Friends	Destiny Ridge	Global News	Sports		
TSN		Art / Nature	Pingu / Pol / Tots	Polka Dot	Runaway Bay	Bill Nye	Fragile Nature	Studio 2	Battlefield	Imprint / Louis De Bernières	Inside...	Waste Not 3				
RDS		NTPA... (16:00)	Winterspeed	World Nordic Ski Champ.	Sportsdesk	Inside Sports	Rinkside	Basketball NBA / Suns - Hornets		NBA Action	Sportsdesk					
TV5		Quilles (16:00)	Championnat de ski nordique	Planche à...	Sports 30		Question de...	Vacances...	Ski Mag	Championnat danse aérobique	Motoneige / Formule 1	Sports 30	Qc motoneige			
CF		Pyramide	Journal / Revue	Studio Gabriel	Chiffres (18:05)	Cuisine / ...	Journal FR2	Téléobjectif / ...de nos amours	Taratata	Paris lumières	Journal / Revue	Visions / Kaléï.	Intérieur (23:45)			
MP		Débrouillards	Schtroumpfs	Télé-pirate	Inspecteur	Bibi / ...jouets										
MM		M.V. (16:00)	Solidrok	Musique Vidéo	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	VidéoPlus		Musique Vidéo					
SE		RapCity	The Wedge	Power 30	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	Partridge...	VideoFlow		Fax	Spotlight			
YTV		Ligue majeure 2 (16:40)					Antoine Rives: l'affaire Akbari		Le Combat de ma mère		La Cavale des fous (21:45)	La Liste de Schindler (23:20)				
TVI		Superhuman...	Rugrats	Batman	Dave Osborne	Rupert	Garfield and...	Pink Panther	Squawk Box	Tarzan	The Campbells / Swiss Family	Dave Osborne	Catwalk	Bizarre		
TALC		Jeux safari	As-tu vu ça?	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	L'Ascenseur	Roulette VIP	Black Jack 21	Claire Lamarche	Ad Lib	Psychotron	Miroir, Miroir		
RDJ		The Shadow (13:30) (15:45)					The Client (18:30) (23:30)		The Shadow (20:15) (22:30)				Natural Born			
D		Marchés (16:35)	Aujourd'hui		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Enjeux / Valse de vos millions	Le Téléjournal	Sans détour	Le Canada aujourd'hui		Capital actions		
		Danger (16:00)	Mission impossible		Animalier: Okavango	Objectif aventure			Le Monde en guerre	Biographies: Louis Robichaud	Le Saint			Cinéma / LE TROU NORMAND		

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS



MARIE-MICHELÈ
CRON

Ode à la pâte de verre

Espace Verre, qui est reconnu comme le seul centre au Québec de formation et de création exclusivement voué au verre, organise régulièrement des expositions qui viennent rendre compte de la production des artisans et des apprentis verriers qui travaillent aussi bien le thermoformage, le verre à froid, en fusion ou le verre néon.

La technique millénaire de la pâte de verre donne lieu actuellement à une exposition d'œuvres de plusieurs créateurs québécois, et parmi les plus notoires d'entre eux, qui en explorent tout le potentiel formel. Ainsi, Gilles Désaulniers, Susan Edgerley, Rose Grégoire, Ronald Labelle, Jean-Paul Martel, France Pagé, Carole Pilon, Astri Reusch et Donald Robertson ont été invités à présenter des pièces translucides et lumineuses, deux caractéristiques fondamentales du verre qui exerce par ailleurs sur le spectateur comme sur l'artiste, et au cours du processus de travail comme lors du résultat final, une certaine fascination.

Originellement utilisée pour ses qualités mimétiques — les petits objets apparus il y a quelques milliers d'années tels que perles ou amulettes ressemblaient à des pierres précieuses —, la pâte de verre subit une éclipse de vingt siècles (!) avant de faire sa réapparition dans les mains de Henry Cros qui, en 1883, crée des bas-reliefs avec cette matière que d'autres techniques de soufflage avec la canne creuse avaient entre temps occultée. L'art nouveau et l'art déco servirent de creuset à la réalisation de tout le répertoire figuratif organique qu'on lui connaît. Début XX^e siècle, ce sont les Français Argy-Rousseau, Despret, Gallé, Damouse ou Decorchemont, qui lui redonnent ses lettres de noblesse alors que quelques décennies plus tard, Européens et Américains lui permettent de vraiment franchir les frontières. Au Québec, après le début des années 80 où seuls le vitrail et quelques techniques de thermoformage et de travail de verre à froid, étaient enseignées, c'est sous l'égide des pionniers Ronald Labelle et du regretté François Houde qui ont acquis une solide formation hors du pays, qui ont stimulé ce métier en ouvrant en 1988 les portes du Centre Espace Verre. Depuis, des artistes d'ici comme ailleurs, y ont soit enseigné leur savoir et leurs connaissances, soit fait les premiers pas, soit complété leur formation. La venue des Tchèques Jaromir Rybac et Ales Vasicek en 1989, du Français Etienne Leperlier en 1989 et 1993 et de l'Anglais David Reekie en 1992, ont permis à la pâte de verre de se développer et d'occuper enfin la place qu'elle mérite au sein des métiers d'art.

Jusqu'au 5 mai. Espace Verre, 1200, rue Mill. Tél.: (514) 933-6849.

Artex: une vente attendue

C'est la petite caverné d'Ali Baba qui a aujourd'hui pignon sur rue à l'entrée du Musée d'art contemporain de Montréal: la librairie Artex, très fréquentée d'un public qui cherche LE livre ou LE catalogue tant recherché, lance dès le 29 mars prochain de 18h à 20h, sa vente annuelle. Il y a aura foule à la porte mais la vente dure tout de même une bonne semaine (jusqu'au 5 avril).
185, rue Sainte-Catherine Ouest.

Inscriptions à la Biennale Découverte

La troisième édition de la Biennale Découverte organisée par la Fondation Découverte — un organisme à but non lucratif créé en 1991 par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain — rappelle aux artistes en arts visuels en début de carrière qui veulent y participer, de soumettre une œuvre picturale récente au concours avant le 3 avril prochain (adresse: Fondation Découverte, 17, rue Saint-Louis, Québec, Qc, G1R 3Y8). Cette année le jury sera présidé par l'artiste Paul Lacroix et composé de Luc Boulanger, chef de pupitre théâtre-arts visuels à la revue *Voix*, Maurice Forget, avocat associé, Martineau Walker et conservateur de la collection de l'entreprise, Madeleine Lacerte, directrice de la galerie du même nom à Québec, David Naylor, directeur de l'École des arts visuels de l'Université Laval, Didier Prioul, conservateur en chef, au Musée du Québec et l'artiste Benoît Simard.

Rappelons que la biennale permet une exposition des œuvres au Musée du Québec du 30 octobre au 19 novembre prochains, la publication du catalogue d'exposition, et la mise en vente des œuvres sélectionnées pour le concours qui offre trois prix. Le prix Québec-Capitale d'une valeur de 10 000 \$, le prix Assurance Vie Desjardins-Laurentienne d'une valeur de 5000 \$ et un prix de 5000 \$. Les règlements officiels sont disponibles dans la plupart des galeries et centres d'artistes du Québec. Pour informations supplémentaires ou pour se procurer le formulaire d'inscription, on appelle au (418) 692-3853.

Vernissages

- Michèle Lorain exposera ses peintures et photographies à compter du 18 mars à la galerie Skol, 279, Sherbrooke Ouest, espace 311A.
- Gilles Morissette exposera *Zone d'énergie* à Expression à Saint-Hyacinthe et le vernissage de ses œuvres aura lieu le 19 mars dès 14h. 495, rue Saint-Simon.
- Ce soir, vernissage des photographies récentes de Marie-Jeanne Musiol à 17h à la galerie Vox, 4060, boul. Saint-Laurent, espace 110.
- Vernissage à B-312 des paysages armurés de Sylvie Fraser le 18 mars à 14h. 372, Sainte-Catherine Ouest, espace 312.

Le dossier du TNM débloqué!

Parizeau annonce prématurément l'octroi d'une somme de 6 millions \$ pour la rénovation du théâtre

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

Prenez de court le gouvernement fédéral et la direction du Théâtre du Nouveau Monde qui entendaient en faire l'annonce officielle en conférence de presse aujourd'hui à 16 heures, le premier ministre et ministre de la Culture Jacques Parizeau a choisi de faire connaître par voie de communiqué sur Telbec, hier en fin d'après-midi, le déblocage du dossier du TNM, et l'octroi d'une somme de 6 millions \$ que son gouvernement accorde pour la rénovation et l'agrandissement du théâtre de la rue Sainte-Catherine.

Cette somme de 6 millions \$, qui tombe après une saga interminable où la compagnie de théâtre a vécu tous les contretemps d'une indécision chronique des gouvernements libéral et péquiste, est cependant très inférieure à ce que demandait le TNM. Aux bureaux du théâtre, hier, on ne voulait toutefois pas commenter le geste de M. Parizeau mais on était surpris de la précipitation avec laquelle le premier ministre l'avait fait connaître 24 heures avant la tenue — planifiée — de la conférence de presse.

«C'est de l'ensemble du projet que l'on vous parlera demain, affirmait hier la directrice des communications du TNM, Nadine

Marchand, car le Québec n'est pas seul dans cette histoire, et on vous annoncera la participation fédérale». Mme Marchand laissait entendre que le montant de la part fédérale était en discussion, d'autant plus que la part provinciale s'avère plus mince que prévue.

À un cheveu du rêve réalisé

Il y a un an le TNM était passé à un cheveu de voir son rêve réalisé lorsque le cabinet de Liza Frulla avait laissé entendre que, d'ici quelques semaines, par le programme fédéral des infrastructures, la compagnie de théâtre recevrait pas loin de 18 millions \$ pour l'ensemble des travaux de rénovation de la salle, d'agrandissement de l'immeuble, et du déménagement des bureaux et salles de répétitions sous le même toit. Les hésitations du ministre des Affaires municipales Claude Ryan, gérant québécois de ce projet fédéral, puis la dissolution du gouvernement libéral, avaient laissé le TNM sur le carreau.

Avec le gouvernement Parizeau, la direction du TNM a dû trois fois sur le métier reprendre son ouvrage de lobbying à Québec. Le premier des trois ministres de la Culture en quatre mois, Marie Malavoy, n'a eu que le temps de faire une gaffe en annonçant prématurément et sans appui au conseil des

ministres le déblocage du dossier; celui-ci a dû être repris par le TNM pour le présenter à Rita Dionne-Marsolais qui, elle, n'a pas eu le temps de faire quoi que ce soit avant de démissionner. Finalement, l'autonominisme du premier ministre au ministère de la Culture aura fait déblocquer les choses... mais nettement à la baisse.

M. Parizeau a enfreint les règles du savoir-vivre constitutionnel en devant de 24 heures l'annonce générale de ce projet qui devait être faite par la direction du TNM — qui mérite bien de le faire elle-même après des années de galère quémandeuse — en présence des représentants des trois paliers de gouvernement, dont le fédéral qui devrait finalement être le principal investisseur.

Au TNM, hier, on cachait mal la frustration ressentie devant ce «solo» de Parizeau, d'autant plus que Québec a coupé dans les demandes de la compagnie de théâtre et a eu comme politique jusqu'à maintenant de faire attendre le TNM au-delà des limites de la patience et de la décence.

On ne connaîtra donc l'ensemble du projet que plus tard aujourd'hui, et le degré de participation de chacun des gouvernements, mais il semble que l'enveloppe de 18 millions \$, à cause de Québec, sera largement réduite.

THÉÂTRE



Manon Labrecque et Marc-André Brouillette discutent simultanément en vrais Gémeaux sous l'œil sidéré de La Ville, Odette Guimond.

PHOTO: BERNARD DUBOIS

Le poids des mots

QUAND JE PARLE D'UNE CHOSE
JE PARLE D'AUTRE CHOSE

Texte: Michel Garneau; mise en scène et conception visuelle: Diane Dubeau; conception sonore: Guy Trifiro; lumières: Louise Lemieux; costumes: Isabelle Rousseau; régie: Josée Gravel; conseiller dramaturgique: Michel Laporte; avec: Jacques Rossi (Didace Kati), Odette Guimond (La Ville), Guy Trifiro (L'Homme), Eric Forget (La Foule), Marc-André Brouillette et Manon Labrecque (Gémeaux); à l'affiche du Théâtre Lachapelle, 3700, rue Saint-Dominique, jusqu'au 25 mars.

JACQUES
LARUE-LANGLAIS

Fantaisie verbale, fable, allégorie, apologue ou simple caprice théâtral, voici du vrai Garneau où tout est conçu dans le plaisir de jouer et d'assurer le triomphe des mots. N'y cherchons surtout pas un chef-d'œuvre mais le simple amusement d'un soir où la lune est si belle qu'elle rend La Ville loquace et ses habitants portés au paroxysme de leurs passions.

Ce sont les mots qui intéressent Michel Garneau: le plaisir qu'il prend à dire les choses peut sembler plus grand que celui qu'il tire à les faire. Pour lui, semble-t-il, rien n'existe qui n'est pas dit.

De là à donner la parole à ses notes de scène, sous le nom transparent de Didace Kati, personnage fantasque et grand meneur de jeu, l'auteur n'a pas hésité: «C'est moi le personnage principal de toutes les pièces, de toute l'histoire, de tout le théâtre, clame Didace, incarné avec une assurance et une maîtrise pleines de dignité par un Jacques Rossi qui sait faire sonner sa belle voix. Sans moi, y'a rien qui arrive: c'est moi le théâtre.»

Le fil conducteur de tout cela, hélas, est

loin d'être toujours évident. La Ville, en robe de lumières, est d'abord juchée sur des cothurnes de 30 centimètres: elle domine le paysage et péroré sans rime ni raison dans un incessant co-à-l'âne horriblement démocratique. C'est son texte qui porte l'élément poétique du spectacle. Domage, car on met du temps à s'habituer au tic d'élocution sur lequel Odette Guimond fonde de la particularité de son discours: une espèce de modulation incessante de l'aigu au grave, un peu comme dans la langue chinoise. On en perd la moitié de son texte.

L'Homme (en qui j'ai cru reconnaître un vieux ami de l'auteur) ponctue chaque pas, chaque mouvement, chaque geste qu'il exécute d'un son plus ou moins approprié. Quand les muscles bucaux de Guy Trifiro ne parviennent plus à donner le change, il a recours à une dizaine de magnétophones où il insère et extrait sans arrêt des cassettes plus ou moins idoines. Sa tâche: créer une atmosphère sonore au spectacle et en souligner les points forts. En ce qui a trait au son, il est excellent, mais ses déplacements physiques sont sans grâce, sans élégance naturelle: il aurait intérêt à ne pas danser.

La Foule, au contraire, incarnée par le seul Eric Forget, affiche une aisance corporelle rare. Elle donne à la soirée sa dimension de danse «néo-post-moderne» et fait preuve d'une admirable ubiquité tout à fait digne du nombre de personnes qu'elle représente. Ses interventions sont ponctuelles, la plupart du temps très inattendues et entraînent en général le texte et le jeu de ses comparses dans une nouvelle direction, chaque fois plus étonnante.

Quant aux Gémeaux, Marc-André Brouillette et Manon Labrecque, unis par une troisième jambe du milieu qui leur est commune, leur union forcée et leur latent

désir de disjonction porte tout le poids de la parabole politique qu'on veut bien leur accorder. Cette jambe médiane les prive des organes sexuels qu'elle occulte et des plaisirs que ceux-ci pourraient leur procurer. Poussés par La Ville et La Foule, ils consentiront à la chirurgie qui les rendra libres l'un de l'autre. Mais c'est en langues opposées (anglais versus français) qu'ils se redécouvriront ensuite pour constater l'horreur froide de vivre seuls après avoir tout partagé. Les deux acteurs se tirent admirablement, à un degré de jeu juste assez détaché, de cette représentation symboliste qui n'est pas très claire, il faut bien l'admettre.

Le parti-pris de mélange des sexes auquel se livre Michel Garneau est pour le moins très à-propos. Il n'hésite pas à utiliser du pronom féminin pour désigner des individus, des concepts ou des idées qui devraient être au masculin, mais s'assure à tout coup (une vingtaine de fois dans la pièce) de faire suivre cette incongruité grammaticale de la parenthèse: «Le féminin est ici générique et n'exclut pas les hommes, au contraire.»

Les six personnages évoluent dans un vaste espace carré, délimité comme une lice de combat où l'on ne peut entrer et d'où l'on ne peut s'extrait qu'en position couchée, comme pour naître et mourir. La parabole est complète.

Reste, comme justification du titre de la pièce, que le personnage principal est muet et qu'à faire semblant de nous parler de l'amour et de la haine, de joies et de déchirements, de la vie et de la mort, c'est en fait de la Lune que nous cause l'auteur, n'hésitant pas à citer *L'Âne d'or*, d'Apulée et achevant son texte «en invoquant l'excellente beauté de cette puissante déesse».

MUSIQUE

Des violons sur la ville

Le 25^e Concours international de musique de Montréal aura lieu du 26 mai au 8 juin

SOPHIE GIRONNAY
LE DEVOIR

Bientôt arriveront les hirondelles et avec elles 81 jeunes concurrents, musiciens de partout dans le monde et de 23 pays, qui déferleront avec leur violon sur les toits de la ville. Le Concours international de musique de Montréal (CIMM) se déroulera cette année du 26 mai au 8 juin. Qu'on se le dise! «C'est important d'annoncer ça, dit Monique Marcil, directrice générale, car je sais qu'il y a des gens qui attendent de savoir les dates pour prendre leurs vacances, et qui suivent les épreuves depuis nos débuts.» A chacun ses jeux olympiques. Ceux du CIMM fêtent cette année leur 25^e anniversaire. Le concours est organisé selon un cycle de quatre ans (comme les J. O., tiens!): un an pour les violons, un pour le piano, un pour le chant et un pour la planification.

Cette année s'amorcent des temps nouveaux et améliorés. D'abord, le CIMM aura son orchestre attiré. En effet, l'Orchestre métropolitain, sous la baguette du chef Raffi Armenian, accompagnera les concurrents pendant toutes les épreuves et concerts gala pour les trois années à venir, en plus d'inviter le premier prix à se joindre à sa tournée régulière. Entre le CIMM et l'OM, le contrat est signé, garanti! «Auparavant, nous avons eu des membres de l'OSM, ou encore des orchestres de pigistes, explique Mme Marcil. Mais avec toujours le même orchestre, on se sent plus en sécurité. Une formation de gens qui ont l'habitude de jouer ensemble est beaucoup plus capable de s'adapter, en vitesse, à chaque concurrent et de lui offrir le maximum de soutien. C'est plus équitable. Surtout que le temps consacré aux répétitions est nécessairement très limité.»

Certains changements dans les règlements permettront plus de jeu dans le choix des pièces musicales, et le montant global des prix est augmenté, passant à 42 500 \$. Enfin, pour souligner son quart de siècle d'existence, le Concours a invité d'anciens lauréats pour composer son jury.

Très coté dans le monde musical, le CIMM aura reçu, cette année 350 demandes d'inscription, ce qui augmente son dernier record de 25%! D'ailleurs les 81 concurrents, d'un âge moyen de 22 ans, devront être logés pendant les épreuves, et Madame Marcil serait bien heureuse de trouver des hôtes volontaires. Ceux qui aimeraient jouer ainsi à la famille d'accueil... revisitée peuvent s'informer au (514) 285-4380.

EN BREF

DE CBC À TVA

Le producteur délégué de CBC affecté aux émissions *Newswatch*, *Sunday Night with Dennis Trudeau* et *City Beat*, Roch Magnan, passe à TVA. Il y sera responsable des grandes émissions spéciales, occupant un poste laissé vacant depuis un an. Pour le télédiffuseur privé, il s'agit là d'un très bon coup. M. Magnan ayant, à la télévision anglaise, été au cœur de l'action.

un film de cinéastes
du 13 au 19 mars à 21h30
au Cinéma Parallèle
3682, boul. St-Laurent

Cent ans de cinéma ça se fête!
"Avec LES CENT ET UNE NUITS, Agnès Varda célèbre à sa façon le centenaire du cinéma et invite quelques comédiens illustres à participer à la fête."
C.D.Y. - Film
MICHEL PICCOLI
UN FILM DE AGNÈS VARDA
ASTRAL
DÈS DEMAIN!

DENIS LEPAGE 21 MARS • 20H00 \$10.00
GUY THOUIN & TRISHA POPE 22 MARS • 20H00 \$10.00
TRIO FRANÇOIS MARCAURELLE 23 MARS • 20H00 \$10.00
MIREILLE PROULY 24-25 MARS • 20H00 \$10.00

4559, PAPINEAU MONTREAL
RES: 523-2246
PASSEPORT JAZZ 30TH TX. INCL.